

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2105

27 octobre 2009

SOMMAIRE

Adrenova S.A.	101023	Julius Baer Strategy Fund Advisory	101037
Albatross Capital S.A.	101040	KMU Portfolio S.A.	101034
Albatross Immobilière Sàrl	101040	Librairie des Lycées Sàrl	101036
Apax Crystal B1 HoldCo Sàrl	101027	Librairie des Lycées Sàrl	101036
Arlvest S.A. Holding	101036	Line Soft (Luxembourg) Sàrl	101034
BBEPI Europe Holdings (Lux) S.à r.l.	101019	Luigi S.A.	101036
Bellgrove Holding S.à r.l.	101023	Madeleine I S.A.	101029
Bempton Holding S.à r.l.	101025	Manacor (Luxembourg) S.A.	101019
Biancamano Luxembourg S.A.	101032	Master Finance Europe	101030
Bioplancton S.A.	101035	Monier Holdings S.C.A.	100994
Bioplancton S.A.	101035	O.B.B. Realinvest (Europe) S.A.	101025
Brenntag FinanceCo I	101029	O.B.B. Realinvest (Europe) S.A.	101035
Brenntag FinanceCo II	101026	Ocre S.à r.l.	101035
Chamelle S.A.	101028	Prebivego Sàrl	101033
Crystal B HoldCo S.à r.l.	101027	Quarter Holding S.A.	101027
Electricité Wagner S.A.	101040	Rhune S.A.	101030
Electricité Wagner S.A.	101040	Sandown Holding S. à r. l.	101033
Entreprise de Charpente Zloic-Hoffmann S.à r.l.	101038	SEB JINIFE Global Equity Fund 11 - SICAV - FIS	101022
Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.	101022	Sovim S.A.	101031
Eragon S.à r.l.	101026	Soyuz Holding S.A.	101032
Europal S.à r.l.	101034	Swisscanto (LU) Sicav II Advisory Compa- ny Holding S.A.	101029
European Partnership Holding	101040	Swiss & Global Multipartner Advisory S.A.H.	101039
Fanlux (International) S.A.	101028	Swiss & Global Strategy Fund Advisory S.A.H.	101037
Fonrux SA	101026	Tissart S.A.	101038
France Investment S.A.	101038	Unionkey S.A.	101032
Granmontana S.à r.l.	101037	Werby S.A.	101024
Hochtief Kirchberg Services S.A.	101024	XL (Western Europe) S.à r.l.	101033
Immobilière de Hamm S.A.	101024		
January Storm Investments S.A.	101031		
Julius Baer Multipartner Advisory	101039		

Monier Holdings S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 148.539.

STATUTS

N.B. Pour des raisons techniques, ladite version anglaise (faisant foi) est publiée au Mémorial C-N° 2104 du 27 octobre 2009.

L'an deux mille neuf, le septième jour du mois d'octobre.

Par-devant le soussigné Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. American International Group, Inc, une société constituée et existant selon les lois de Delaware, avec siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, inscrite au Register of Companies Delaware sous le numéro 0658607, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, maître en droit, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2009;

2. Apollo Special Opportunities Managed Account, LP, une société constituée et existant selon les lois de Delaware, avec siège social à c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle County, Delaware 19808, pas inscrite au Register of Companies, Delaware, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

3. Apollo Strategic Value Master Fund, L.P., une société constituée et existant selon les lois des Iles Caïman, avec siège social à c/o Walkers Corporate Services Limits, PO Box 908GT, Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, inscrite au Register of Companies of Cayman Islands sous le numéro WK-17448, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

4. Apollo Value Investment Master Fund, L.P., une société constituée et existant selon les lois des Iles Caïman, avec siège social à c/o Walkers Corporate Services Limits, PO Box 908GT, Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, inscrite au Register of Companies of Cayman Islands sous le numéro WK-18499, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

5. Aquilae CLO I plc, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à 5 Harbourmasterplace, Dublin 1, Ireland, inscrite au Registrar of Companies, Ireland sous le numéro 375620, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 1 octobre 2009;

6. Aquilae CLO II plc, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à 5 Harbourmasterplace, Dublin 1, Ireland, inscrite au Registrar of Companies, Ireland sous le numéro 412944, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 1 octobre 2009;

7. Atrium VI, une société constituée et existant selon les lois des Iles Caïman, avec siège social à PO Box 1093 GT, Queensgate House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, inscrite au Register of Companies of Cayman Islands sous le numéro 181803, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

8. Avoca CLO II B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Netherlands Commercial Register sous le numéro 34189030, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 28 septembre 2009;

9. Avoca CLO III plc, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à 5 Harbourmaster Place, Dublin 1, Ireland, inscrite au Companies' Registration Office Ireland sous le numéro 372120, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 28 septembre 2009;

10. Avoca CLO IV plc, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à 5 Harbourmaster Place, Dublin 1, Ireland, inscrite au Companies' Registration Office Ireland sous le numéro 404748, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 28 septembre 2009;

11. Avoca CLO V plc, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à 5 Harbourmaster Place, Dublin 1, Ireland, inscrite au Companies' Registration Office Ireland sous le numéro 411536, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 28 septembre 2009;

12. Avoca CLO VIII plc (ex Uinta VI Limited), une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à 5 Harbourmaster Place, Dublin 1, Ireland, inscrite au Companies' Registration Office Ireland sous le numéro 436161, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 28 septembre 2009;

13. Avoca Credit Opportunities plc, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à 5 Harbourmaster Place, Dublin 1, Ireland, inscrite au Registrar of Companies Ireland sous le numéro 424581, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 28 septembre 2009;

14. Merrill Lynch International Bank Limited, London Branch, une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre, avec siège social à Merrill Lynch Financial Centre, 2 King Edward Street, London EC1A 1HQ, inscrite au

Companies' House, England and Wales sous le numéro 2312079, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

15. Banca Monte dei Paschi di Siena Spa, une société constituée et existant selon les lois d'Italie, avec siège social à Piazza Salombeni 3, 53100 Siena, Italie, inscrite au Registro delle Imprese di Siena sous le numéro 884060526, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 20092009;

16. Banco Espirito Santo S.A., une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre, avec siège social à 33 Queen Street, London EC3R 1ES, inscrite au Companies' House, England and Wales sous le numéro FC008835, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 28 septembre 2009;

17. Bank of Scotland plc, une société constituée et existant selon les lois l'Ecosse, avec siège social à The Mound, Edinburgh EH1 1YZ, inscrite au Registrar of Companies for Scotland sous le numéro SC327000, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

18. Banque Espirito Santo et de la Venetie, une société constituée et existant selon les lois de France, avec siège social à 45 Avenue Georges Mandel, 75116 Paris, France, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 542022983, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

19. Barclays Bank Plc, une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre, avec siège social à 1 Churchill Place, London E14 5HP, inscrite au Companies' House, England and Wales sous le numéro 1026187, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

20. Betula Funding 1 BV, une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Olympic Plaza, Fred. Roeskestraat 123, HG, 1076 EE Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34299962, correspondance à envoyées à Landesbanki Islands hf London Branch, Old Change House, 128 Queen Victoria Street, London EC4 4BJ, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

21. Black Diamond CLO 2006-1 (Luxembourg) S.A., une société constituée et existant selon les lois de Luxembourg, avec siège social à 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 115069, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

22. BNP Paribas Milan Branch, une société constituée et existant selon les lois de France, avec siège social à 16, Boulevard des Italiens, 75009 Paris, France, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro CE FR76662042449, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 28 septembre 2009;

23. BNP Paribas S.A., une société constituée et existant selon les lois de France, avec siège social à 16, Boulevard des Italiens, 75009 Paris, France, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro CE FR76662042449, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 28 septembre 2009;

24. Cadogan Square CLO III B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 3425297, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

25. Cadogan Square CLO IV B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34264969, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

26. Cairn CLO I B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34245518, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

27. Cairn CLO II B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34257396, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

28. Caja de Ahorros del Mediterraneo, une société constituée et existant selon les lois d'Espagne, avec siège social à Cl San fernando 40, 03001 Alicante, Espagne, inscrite au CIF Companies Register sous le numéro G03046562, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

29. Calyon, une société constituée et existant selon les lois de France, avec siège social à 9, Quai du President Paul Dourner, 92920 Paris, France, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 304187701, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

30. Calyon S.A. Succursale di Milano, une société constituée et existant selon les lois d'Italie, avec siège social à Via Brera, 21, 20121 Milan, Italie, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Milan sous le numéro 1478925, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

31. CIFC Funding 2006-II, Ltd, une société constituée et existant selon les lois des Iles Caïman, avec siège social à Boundary Hall, Cricket Square, Georgetown, Grand Cayman, Cayman Islands, pas inscrite au Companies' Register of the Cayman Islands, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2009;

32. CIT Bank Limited, une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34260407, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

33. CIT Bank Limited (Lending Services Corporation), une société constituée et existant selon les lois de Delaware, avec siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, United States, inscrite au Register of Companies Delaware sous le numéro 0244375, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

34. Citigroup Financial Products Inc., une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre, avec siège social à Citigroup Centre, 33 Canada Square, Canary Wharf, London E14 5LB, inscrite au Companies' House, England and Wales sous le numéro 10882495, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

35. Clarenville CDO S.A., une société constituée et existant selon les lois de Luxembourg, avec siège social à 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 86222, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

36. Clavos Euros CDO Limited, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à 4th Floor, 25-28 Adélaïde Road, Dublin 2, Ireland, inscrite au Companies' Registration Office Ireland sous le numéro 439598, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 28 septembre 2009;

37. Crédit Mutuel Banque de l'Economie du Commerce et de la Monétique SAS Niederlassung Deutschland, une société constituée et existant selon les lois d'Allemagne, avec siège social à Wilhelm Leuschner Str. 9-11, D-60385 Frankfurt am Main, inscrite au Commercial Register sous le numéro HRB 46820, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

38. Concorde CLO I B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34280118, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2009;

39. Contego CLO I B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 3424106, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

40. Crédit Coopératif, une société constituée et existant selon les lois de la France, avec siège social à Parc de la Défense, 33 Rue de Trois Fontanot, BP 211, Nanterre Cedex, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B349974931, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 1 octobre 2009;

41. Crédit Industriel et Commercial, une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre, avec siège social à Veritas House, 125 Finsbury Pavement, London EC2A 1HX, inscrite au Companies' House, England and Wales sous le numéro FC016549, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2009;

42. Cromarty CLO Limited, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à 5 Harbourmaster Place, IFSC Dublin 1, Ireland, inscrite au Companies' Registration Office Ireland sous le numéro 434561, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2009;

43. Deutsche Bank AG London Branch, une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre, avec siège social à Winchester House, 1 Great Winchester Street, London EC2N 2DB, inscrite au Companies' House, England and Wales sous le numéro BR000005, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

44. Diversified European Credit SA, une société constituée et existant selon les lois de Luxembourg, avec siège social à 5, Allée Scheffer, L-2520, Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 76696, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

45. Duchess I CDO SA, une société constituée et existant selon les lois de Luxembourg, avec siège social à 1, Allée Scheffer, L-2520, Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B

78958, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2009;

46. Duchess IV CLO B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34188702, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2009;

47. Duchess IX CLO B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34279345, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2009;

48. Duchess V CLO B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34227511, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2009;

49. Duchess VI CLO B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34243397, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2009;

50. Duchess VII CLO B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34250006, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2009;

51. Eaton Vance CDO VII plc, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à 5 Harbournmaster Place, I.F.S.C., Dublin 1, Ireland, pas inscrite au Companies' Registration Office Ireland, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

52. Eaton Vance CDO X plc, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à 85 Merrion Square, Dublin 2, Ireland, pas inscrite au Companies' Registration Office Ireland, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

53. Egret Funding CLO 1 plc, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à 4th Floor, Hanover building, Windmill Lane; Dublin 2, inscrite au Companies' Registration Office Ireland sous le numéro 457923, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

54. EURO Atlantis CLO Limited, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à 4th Floor, Hanover Building, Windmill Lane, Dublin 2, Ireland, inscrite au Companies' Registration Office Ireland sous le numéro 457923, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2009;

55. Euro-Galaxy CLO BV, une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Frederik Roeskestraat 123, 1096 EE, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 816032087, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2009;

56. Euro-Galaxy CLO II BV, une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Frederik Roeskestraat 123, 1096 EE, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 817258267, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2009;

57. European Credit (Luxembourg) S.A., une société constituée et existant selon les lois de Luxembourg, avec siège social à 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 72192, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

58. European Enhanced Loan Fund, S.A., une société constituée et existant selon les lois de Luxembourg, avec siège social à 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 114364, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

59. Fairway Loan Funding Company, une société constituée et existant selon les lois des Iles Caïman, avec siège social à PO Box 1093 GT, Queensgate House, South Church Street George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, pas inscrite au Registrar of Companies of the Cayman Islands, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

60. Fortis Bank NV/Fortis Banque S.A., une société constituée et existant selon les lois de la France, avec siège social à 30, Quai de Dion Bouton, 92800 Puteaux, France, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous

le numéro 542079041, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

61. Fugu CLO B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 33203015, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2009;

62. Gillespie CLO plc, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à 5 Harbourmaster Place, I.F.S.C., Dublin 1, Ireland, inscrite au Companies' Registration Office Ireland sous le numéro 417769, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2009;

63. Goldman Sachs Strategic Investments (UK) Limited, une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre, avec siège social à Peterborough Court, 133 Fleet Street, London EC4A 2BB, inscrite au Companies' House, England and Wales sous le numéro 1122503, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 1 octobre 2009;

64. ELQ Investors Limited, une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre, avec siège social à Peterborough Court, 133 Fleet Street, London EC4A 2BB, inscrite au Companies' House, England and Wales sous le numéro 01122503, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 28 septembre 2009;

65. Grayson & Co, une société constituée et existant selon les lois des Etats-Unis, avec siège social à 2 International Place, Boston, MA 02110, United States, inscrite au Companies' Register of the United States sous le numéro 3495406, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 28 septembre 2009;

66. Gresham Capital CLO II B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34252105, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 28 septembre 2009;

67. Gresham Capital CLO III B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34255439, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 28 septembre 2009;

68. Gresham Capital CLO V B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Amsteldijk 166, 1079LH, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34288393, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

69. Gresham Capital CL01 B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34241065, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

70. Halcyon Structured Asset Management European CLO 2006-II B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à 477 Madison Ave, New York, NY 10022, United States, pas inscrite au Companies' Register of the Netherlands, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 28 septembre 2009;

71. Harbourmaster CLO 10 BV, une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34267259, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

72. Harbourmaster CLO 4 BV, une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34208932, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

73. Harbourmaster CLO 5 BV, une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34220949, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

74. Harbourmaster CLO 7 BV, une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 342398289, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

75. Harbourmaster CLO 8 BV, une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce,

Amsterdam sous le numéro 34225424, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

76. Harbourmaster CLO 9, une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34256429, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

77. Harbourmaster Pro-Rata CLO 2 BV, une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 342416512, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

78. Harbourmaster Pro-Rata CLO 3 BV, une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34264216, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

79. Highlander Euro CDO B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34206403, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

80. Highlander Euro CDO III B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34255865, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

81. Hollandsche Bank-Unie N.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Coolsingel, nr 104, 3011 AG Rotterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 33259495, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

82. HSBC France, une société constituée et existant selon les lois de la France, avec siège social à 103 Avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 775670284, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 1 octobre 2009;

83. HSBC BANK PLC Milan Branch, une société constituée et existant selon les lois d'Italie, avec siège social à Piazzetta Maurilio Bossi 1, 21121 Milan, Italie, inscrite au Registro delle Imprese presso Tribunale di Milano sous le numéro 1187476, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

84. Hudson CLO 1 B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34250565, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

85. Investec Bank plc, une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre, avec siège social à 2 Gresham Street, London, EC2V 7QP, inscrite au Companies' House, England and Wales sous le numéro 489604, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

86. JP Morgan Securities Limited, une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre, avec siège social à 125 London Wall, London EC2Y 5AJ, inscrite au Companies' House, England and Wales sous le numéro 938937, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

87. JPMorgan Chase Bank N.A., une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre, avec siège social à 125 London Wall, London EC2Y 5AJ, inscrite au Companies' House, England and Wales sous le numéro BR000746, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

88. King's Cross Asset Funding 30 SARL, une société constituée et existant selon les lois de Luxembourg, avec siège social à 6, Rue Philippe, L-2340 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 124029, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

89. King's Cross Asset Funding 39 SARL, une société constituée et existant selon les lois de Luxembourg, avec siège social à 6, rue Philippe, L-2340 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 124902, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

90. Landsbanki Islands hf., une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre, avec siège social à Old Change House, 128 Queen Victoria Street, London EC4A 4BJ, inscrite au Companies' House, England and Wales sous le numéro FC026112, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

91. Leveraged Finance Europe Capital I, une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 31459456, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

92. Leveraged Finance Europe Capital II, une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34188557, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

93. Leveraged Finance Europe Capital III, une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34209908, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

94. Leveraged Finance Europe Capital V, une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Fred. Roeskestraat 123, HG, 1076 EE Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34270400, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

95. Leveraged Finance Europe Capital IV, une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34246043, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

96. LightPoint Pan-European CLO 2006 P.L.C., une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à 5 Harbourmaster Place, IFSC, Dublin 1, Ireland, inscrite au Companies' Registration Office Ireland sous le numéro 420632, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 28 septembre 2009;

97. LightPoint Pan-European CLO 2007 P.L.C., une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à 5 Harbourmaster Place, IFSC, Dublin 1, Ireland, inscrite au Companies' Registration Office Ireland sous le numéro 430881, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 28 septembre 2009;

98. Lily (Lux) Sàrl, une société constituée et existant selon les lois de Luxembourg, avec siège social à 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 143832, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

99. Ranelagh Nominees Limited, une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre, avec siège social à 25 Gresham Street, London, EC2V 7HN, inscrite Companies' House, England and Wales sous le numéro 00293241, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 28 septembre 2009;

100. Lombard Street CLO I plc, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à 19-20 City Quay, Dublin 2, Ireland, inscrite au Companies' Registration Office Ireland sous le numéro 418610, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

101. M&G Dynamic European Loan Fund, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à c/o Investors Fund Services, Block D, Iveagh Court, Harcourt Road, Dublin 2, Ireland, inscrite au Companies' Registration Office Ireland sous le numéro 404836, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

102. M&G European Loan Fund Ltd, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à c/o Investors Fund Services, Block D, Iveagh Court, Harcourt Road, Dublin 2, Ireland, inscrite au Companies' Registration Office Ireland sous le numéro 404879, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

103. Madison Park Funding VI, Ltd, une société constituée et existant selon les lois des Iles Caïman, avec siège social à PO Box 1093 GT, Queensgate House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, inscrite au Register of Companies of Cayman Islands sous le numéro 172915, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

104. Magi Funding I plc, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à 5 Harbourmasterplace, Dublin 1, Ireland, inscrite au Registrar of Companies, Ireland sous le numéro 401123, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 1 octobre 2009;

105. Malin CLO B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34239241, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2009;

106. Marquette US/European CLO plc, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à AIB International Centre, IFSC, Dublin, Ireland, inscrite au Companies' Registration Office Ireland sous le numéro 416750,

dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 28 septembre 2009;

107. Unicredit Mediocredito Centrale SpA, une société constituée et existant selon les lois d'Italie, avec siège social à Via Piemonte no.51, 00187 Rome, Italie, inscrite au Companies' Register Rome sous le numéro 00594040586, dûment représentée par M. Carsten Opitz, maître en droit, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;;

108. Merrill Lynch International Bank Limited, London Branch, une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre, avec siège social à Merrill Lynch Financial Centre, 2 King Edward Street, London EC1A 1HQ, inscrite au Companies' House, England and Wales sous le numéro 2312079, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

109. Mizuho Corporate Bank, Ltd, une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Apollolaan 171, 1077 AS Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 33138252, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

110. NM Rothschild and Sons Limited, une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre, avec siège social à New Court, St Swithian's Lane, London EC4P 4DN, inscrite au Companies' House, England and Wales sous le numéro 0092579, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

111. Nash Point CLO, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à 85 Merrion Square Dublin 2, Ireland, inscrite au Companies' Registration Office Ireland sous le numéro 417046, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

112. Natixis Zweigniederlassung Deutschland, une société constituée et existant selon les lois d'Allemagne, avec siège social à Im Trutz Frankfurt 55, D-60322, Frankfurt am Main, Germany, inscrite au Handelsregister, Frankfurt sous le numéro HRB 81938, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

113. Neptuno CLO I B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34260406, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 28 septembre 2009;

114. Neptuno CLO II B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34260407, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 28 septembre 2009;

115. Oak Hill Credit Alpha Fund (Offshore), Ltd, une société constituée et existant selon les lois des Iles Caïman, avec siège social à Walker SPV Limited, Walker House Mary Street, PO Box 908GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, inscrite au Register of Companies' of Cayman Islands sous le numéro WK-162046, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2009;

116. Oak Hill Credit Opportunities Financing, Ltd, une société constituée et existant selon les lois des Iles Caïman, avec siège social à Walker SPV Limited, Walker House Mary Street, PO Box 908GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, inscrite au Register of Companies' of Cayman Islands sous le numéro WK-155267, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2009;

117. Oak Hill European Credit Partners I plc, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à 5 Harbourmaster Place, International Financial Services Centre, Dublin 1, Ireland, inscrite au Companies' Registration Office Ireland sous le numéro 408214, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2009;

118. Oak Hill European Credit Partners II plc, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à 5 Harbourmaster Place, International Financial Services Centre, Dublin 1, Ireland, inscrite au Companies' Registration Office Ireland sous le numéro 426221, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2009;

119. Prospect Funding I, LLC, une société constituée et existant selon les lois de Delaware, avec siège social à c/o Corporation Service Company, 2711 Centreville Road, Wilmington DE 1980, USA, inscrite au Register of Companies, Delaware sous le numéro 3825208, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 5 octobre 2009;

120. Prospero CLO II B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Fred. Roeskestraat 123, HG, 1076 EE Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34236121, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

121. Queen Street CLO I B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce,

Amsterdam sous le numéro 34258779, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

122. Coopérative Centrale Raiffeisen-Boerenleenbank B.A. Milan, une société constituée et existant selon les lois d'Italie, avec siège social à Via 16, 20121 Milano, Italie, inscrite au Camera di Commercio Industria Artigianato e Agricoltura di Milano sous le numéro 11280940153, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

123. Rabobank Nederland acting through Rabobank International Paris, une société constituée et existant selon les lois de la France, avec siège social à 69, Boulevard Haussmann, 75008, Paris, France, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B380404764, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

124. Race Point IV CLO Ltd, une société constituée et existant selon les lois des Iles Caïman, avec siège social à Walker House, 87 Mary Street, George Town, Cayman Islands KY1-9002, inscrite au Cayman Islands Company Register sous le numéro WK-171629, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

125. Richmond Partners Master Limited, une société constituée et existant selon les lois des Iles Caïman, avec siège social à PO Box 308, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, inscrite au Cayman Islands Company Register sous le numéro MC 135619, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2009;

126. RMF Euro CDO III plc, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à 4th Floor, 25-28 Adelaide Road, Dublin 2, Ireland, inscrite au Companies' Registration Office Ireland sous le numéro 397933, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 28 septembre 2009;

127. RMF Euro CDO IV plc, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à 4th Floor, 25-28 Adelaide Road, Dublin 2, Ireland, inscrite au Companies' Registration Office Ireland sous le numéro 414040, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 28 septembre 2009;

128. RMF Euro CDO V plc, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à 4th Floor, 25-28 Adelaide Road, Dublin 2, Ireland, inscrite au Companies' Registration Office Ireland sous le numéro 426661, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 28 septembre 2009;

129. Rockall CLO B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Trade Register of the Chamber of Commerce, Amsterdam sous le numéro 34239239, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2009;

130. Royal Bank of Scotland plc, une société constituée et existant selon les lois d'Ecosse, avec siège social à 36 St Andrews Square Edinburgh, EH2 2YB, inscrite au Registrar of Companies for Scotland sous le numéro 90312, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2009;

131. West Register Investments Limited, une société constituée et existant selon les lois de la France, avec siège social à 94 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 421259730, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 28 septembre 2009;

132. Saltri S.à.r.l., une société constituée et existant selon les lois de Luxembourg, avec siège social à 43, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 132171, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

133. Sankaty High Yield Partners II, L.P., une société constituée et existant selon les lois de Delaware, avec siège social à 1013 Centre Road, Wilmington DE 19805, USA, inscrite au Commercial Register of Delaware sous le numéro 3119190, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

134. Sankaty High Yield Partners III, L.P., une société constituée et existant selon les lois de Delaware, avec siège social à 1013 Centre road Wilmington DE 19805 USA, inscrite au Commercial Register of Delaware sous le numéro 3372882, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

135. Sark Master Fund Limited, une société constituée et existant selon les lois des Iles Caïman, avec siège social à PO Box 309, Ugland Huose, George Town, Cayman Islands, KY1-1104, inscrite au Registrar of Companies' of the Cayman Islands sous le numéro 122505, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 1 octobre 2009;

136. Senior Debt Portfolio, une société constituée et existant selon les lois des Etats-Unis, avec siège social à 2 International Place, Boston, MA 02110, United States, inscrite au Companies' Register of the United States sous le numéro 3254322, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

137. Siemens Financial Services Limited, une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre, avec siège social à Sefton Park, Bells Hill, Stoke Poges, Buckinghamshire SL2 4JS, inscrite au Companies' House, England and Wales sous le numéro 646166, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

138. Société Générale, une société constituée et existant selon les lois de la France, avec siège social à 29, Boulevard Haussman, 75009 Paris, France, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 552120222, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

139. Southport CLO, Ltd, une société constituée et existant selon les lois des Iles Caïman, avec siège social à PO Box 1093 GT, Queensgate House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, pas inscrite au Registrar of Companies of the Cayman Islands, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

140. Stravinsky I P.L.C. (Faxtor), une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, avec siège social à 5 Harbourmaster Place, IFSC, Dublin, Ireland, inscrite au Companies' Registration Office Ireland sous le numéro 432477, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2009;

141. Sumitomo Mitsui Banking Corporation, une société constituée et existant selon les lois de Belgique, avec siège social à Avenue des Arts 58, Box 18, 1000 Brüssels, Belgium, inscrite au Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0413172884, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 1 octobre 2009;

142. TowerBrook Investors III L.P., une société constituée et existant selon les lois des Iles Caïman, avec siège social à Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands, pas inscrite au Registrar of Companies of the Cayman Islands, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

143. TowerBrook Investors III (Parallel) L.P., une société constituée et existant selon les lois des Iles Caïman, avec siège social à Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands, pas inscrite au Registrar of Companies of the Cayman Islands, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

144. TowerBrook Investors III Executive Fund L.P., une société constituée et existant selon les lois des Iles Caïman, avec siège social à Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands, pas inscrite au Registrar of Companies of the Cayman Islands, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

145. Universal Credit S.A. Compartment A, une société constituée et existant selon les lois de Luxembourg, avec siège social à 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 142879, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

146. Universal Credit S.A. Compartment B, une société constituée et existant selon les lois de Luxembourg, avec siège social à 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 142879, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

147. Universal Credit S.A. Compartment D, une société constituée et existant selon les lois de Luxembourg, avec siège social à 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 142879, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

148. Universal Crédit S.A. Compartment W, une société constituée et existant selon les lois de Luxembourg, avec siège social à 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 142879, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

149. Varde Investment Partners, LP, une société constituée et existant selon les lois des Etats-Unis, avec siège social à 8500 Normandale Lake Boulevard Ste 1500, Mineapolis, MN 55437, United States, inscrite au Companies' Register of the United States sous le numéro 3462095, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2009;

150. York Global Finance 51 S.à r.l., une société constituée et existant selon les lois de Luxembourg, avec siège social à 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, pas encore inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 septembre 2009;

151. Monier Holdings GP S.A., une société constituée et existant selon les lois de Luxembourg, avec siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, pas encore inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg,

dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 6 octobre 2009;

152. AIM Services S.à r.l., une société constituée et existant selon les lois de Luxembourg, avec siège social à 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 74676, dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 6 octobre 2009;

Les procurations, paraphées par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les comparants ont requis le notaire soussigné de dresser l'acte d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer et dont les statuts seront comme suit:

A. Nom - Durée - Objet - Siège social - Responsabilité des actionnaires

Art. 1^{er}. Nom. Il existe entre les propriétaires actuels des actions et/ou toute personne qui sera un actionnaire dans le futur, une société dans la forme d'une société commandite par actions sous la dénomination "Monier Holdings S.C.A." (la "Société").

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet la création, la détention, le développement et la réalisation d'un portefeuille se composant de participations et de droits de toute nature, et de toute autre forme d'investissement dans des entités du Grand-Duché de Luxembourg et dans des entités étrangères, que ces entités soient déjà existantes ou encore à créer, notamment par souscription, acquisition par achat, vente ou échange de titres ou de droits de quelque nature que ce soit, y compris, mais non limité à des prêts existants, des créances et des effets ainsi que des titres participatifs, des titres représentatifs d'une dette, des brevets et des licences, ainsi que la gestion et le contrôle de ce portefeuille.

3.2 Etant entendu que la Société ne participera à aucune transaction qui pourra être qualifiée d'activité réglementée du secteur financier, la Société pourra également:

- accorder toute forme de garantie pour l'exécution de toute obligation de la Société ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou de tout directeur ou autre titulaire ou agent de la Société, ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société; et

- accorder des prêts à toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou assister une telle entité de toute autre manière.

3.3 Dans les mêmes limites que celles prévues sous 3.2, la société pourra réaliser toutes les transactions qui serviront directement ou indirectement son objet. Dans le cadre de son objet la Société peut notamment:

- rassembler des fonds, notamment en faisant des emprunts auprès de qui que ce soit ou en émettant tous titres participatifs ou tous titres représentatifs d'une dette, incluant des obligations, en acceptant toute autre forme d'investissement ou en accordant tous droits de toute nature;

- participer à la constitution, au développement et/ou au contrôle de toute entité dans le Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger; et,

- agir comme associé/actionnaire responsable indéfiniment ou de façon limitée pour les dettes et engagements de toute société du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi en la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social pourra être transféré à l'intérieur de la même commune par décision d gérant.

4.3 Il pourra être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.4 Il peut être créé, par une décision du gérant, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 5. Responsabilité des actionnaires. L'associé commandité de la société ("Associé Commandité") est responsable de l'ensemble des dettes qui s'élèvent au-delà des actifs de la société. Les autres actionnaires ("Associés Commanditaires") ne seront responsables que dans la mesure de leur contribution apportée à la Société.

B. Capital social - Actions - Registre des actions - Propriété et Transfert des actions

Art. 6. Capital social.

6.1 Capital social émis

6.1.1 La Société a un capital social émis de trente-deux mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf Euros et quatre-vingt-dix-huit Cents (EUR 32.499,98), représenté par trois millions deux cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (3.249.997) actions et une (1) action de commandité, chaque action ayant une valeur nominale d'un Cent d'Euro (EUR 0.01).

6.1.2 Aux conditions et termes prévus par la loi et nonobstant l'autorisation donnée gérant à l'article 6.2 des présents statuts ("Capital social autorisé"), le capital social émis de la Société pourra être augmenté par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

6.1.3 Aux conditions et termes prévus par la loi, le capital social émis de la Société pourra être diminué par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires qui devra être prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

6.2 Capital social autorisé

6.2.1 Le capital autorisé de la Société, y compris le capital social émis, est fixé à cinq milliards d'Euros (EUR 5.000.000.000), représenté par cinq cent milliards (500.000.000.000) d'actions ayant une valeur nominale d'un Cent d'Euro (EUR 0.01) chacune.

6.2.2 Durant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, des présents statuts ou, le cas échéant, de la décision de renouveler, d'augmenter ou de diminuer le capital social autorisé conformément au présent article 5.2, le gérant est autorisé par les présentes à émettre des actions, à accorder des options de souscription des actions et d'émettre tout autre titre convertible en actions, dans les limites du capital social autorisé, aux personnes et selon les conditions qu'il juge appropriées, et notamment à procéder à une telle émission en supprimant ou limitant le droit préférentiel des actionnaires/de l'actionnaire existant(s) de souscrire les nouvelles actions à émettre.

6.2.3 Cette autorisation pourra être renouvelée une ou plusieurs fois par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts, pour une période qui, à chaque fois, ne peut dépasser cinq (5) ans.

6.2.4 Le capital social autorisé de la Société pourra être augmenté ou diminué par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 7. Actions.

7.1 Le capital social de la Société est divisé en actions ayant chacune la même valeur nominale.

7.2 Le droit d'un actionnaire dans les actifs et les bénéfiques de la Société est proportionnel au nombre d'actions qu'il détient dans le capital social de la Société.

7.3 Le décès, l'incapacité, la dissolution, la faillite ou tout autre événement similaire concernant tout actionnaire ou l'actionnaire unique n'entraînera pas la dissolution de la Société sans préjudice de l'article 18 des présents statuts.

7.4 La Société pourra, aux conditions et termes prévus par la loi, racheter ou retirer ses propres actions.

7.5 Les actions de la Société sont émises sous forme nominative et ne peuvent être converties en actions au porteur.

7.6 Des actions peuvent être émises en fractions inférieures à une action. Des fractions d'actions auront les mêmes droits que les actions entières sur une base proportionnelle, à condition que les actions ne pourront voter que si la somme des fractions d'actions équivaut à une ou plusieurs actions entières.

Art. 8. Registre des actions.

8.1 Un registre des actions sera tenu au siège social de la Société et pourra y être consulté par tout actionnaire de la Société. Ce registre contiendra en particulier le nom de chaque actionnaire, sa résidence ou son siège social ou principal, le nombre d'actions qu'il détient, l'indication des sommes payées pour ces actions, tout transfert les concernant, les dates de ceux-ci selon l'article 9.4 des présents statuts, ainsi que toutes garanties accordées sur ces actions.

8.2 Chaque actionnaire notifiera son adresse à la Société par lettre recommandée, ainsi que tout changement d'adresse ultérieur. La Société peut considérer comme exacte la dernière adresse de l'actionnaire qu'elle a reçue.

Art. 9. Propriété et Transfert d'actions.

9.1 La preuve du titre de propriété concernant des actions peut être apportée par l'enregistrement d'un actionnaire dans le registre des actions. Des certificats de ces enregistrements pourront être émis et signés par le gérant, sur requête et aux frais de l'actionnaire en question.

9.2 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une action est détenue par plus d'une personne, ces personnes doivent désigner un mandataire unique qui sera considéré comme le seul propriétaire de l'action à l'égard de la Société. Celle-ci a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à une telle action jusqu'à ce qu'une personne soit désignée comme étant propriétaire unique.

9.3 Sans préjudice du fait que le gérant doit, à tout moment, détenir au moins une action de la Société, les actions sont librement cessibles, sous réserve des conditions et termes prévus par la loi. Le gérant peut transférer la ou les actions qu'il détient, le cas échéant, inter vivos ou pour cause de mort, à tout gérant qui lui succède qui sera nommé par l'assemblée générale des actionnaires dans les conditions requises pour toute modification des présents statuts.

9.4 Toute cession d'action sera opposable à la Société et aux tiers soit par l'enregistrement d'une déclaration de cession dans le registre des actions, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou leurs représentants, soit sur notification de la cession à la Société, ou par l'acceptation de la cession par la Société, conformément auxquelles tout gérant peut enregistrer la cession dans le registre des actions.

9.5 La Société, par l'intermédiaire de son gérant, peut aussi accepter et entrer dans le registre des actions toute cession à laquelle toute correspondance ou tout autre document fait référence et établit les consentements du cédant et du cessionnaire.

C. Assemblée générale des actionnaires

Art. 10. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

10.1 Les actionnaires de la Société exercent leurs droits collectifs dans l'assemblée générale des actionnaires, qui constitue un des organes de la Société.

10.2 L'assemblée générale des actionnaires est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la loi et par les présents statuts. Les résolutions ne peuvent être adoptées valablement qu'avec l'accord de l'Associé Commandité dans les limites prévues par la loi.

Art. 11. Convocation de l'assemblée générale des actionnaires.

11.1 L'assemblée générale des actionnaires de la Société peut à tout moment être convoquée, selon le cas, par le gérant ou par le conseil de surveillance, pour être tenue au lieu et date précisés dans l'avis de convocation.

11.2 L'assemblée générale des actionnaires doit obligatoirement être convoquée, selon le cas, par le gérant ou par le conseil de surveillance, lorsqu'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société en fait la demande écrite auprès du gérant ou du conseil de surveillance, en y indiquant l'ordre du jour. Dans ce cas, l'assemblée générale des actionnaires doit être convoquée par le gérant ou par le conseil de surveillance afin d'être tenue dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de cette demande au lieu et date précisés dans l'avis de convocation.

11.3 L'Associé Commandité ou le commissaire(s) aux comptes, selon le cas, doit convoquer une assemblée générale annuelle des actionnaires dans un délai de six (6) mois à partir de la clôture de l'année sociale de la Société, qui doit être tenue dans la commune où le siège social de la Société est situé ou dans un autre lieu tel que spécifié dans l'avis de convocation à cette assemblée. L'assemblée générale annuelle des actionnaires est tenue le deuxième mardi en mai à 10.30 heures. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale annuelle des actionnaires doit être tenue le jour ouvrable suivante.

11.4 L'avis de convocation à toute assemblée générale des actionnaires doit contenir l'ordre du jour, le lieu, la date et l'heure de l'assemblée. Cet avis doit être envoyé à chaque actionnaire par lettre recommandée au moins huit (8) jours avant la date prévue de l'assemblée.

11.5 Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société peuvent requérir du gérant l'ajout d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires. Ces demandes doivent être envoyées au siège social de la Société par lettre recommandée au moins cinq (5) jour avant la date prévue de l'assemblée.

11.6 Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des actionnaires et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale des actionnaires peut être tenue sans convocation préalable.

Art. 12. Conduite de l'assemblée générale des actionnaires.

12.1 Un bureau de l'assemblée doit être constitué à toute assemblée générale des actionnaires, composé d'un président, d'un secrétaire et d'un scrutateur, chacun étant désigné par l'assemblée générale des actionnaires, sans qu'il soit nécessaire qu'ils soient actionnaires. Le bureau de l'assemblée s'assure spécialement que l'assemblée soit tenue conformément aux règles applicables et, en particulier, en accord avec celles relatives à la convocation, aux exigences de majorité, au décompte des votes et à la représentation des actionnaires.

12.2 Une liste de présence doit être tenue à toute assemblée générale des actionnaires.

12.3 Quorum

Sauf exigence contraire prévue par la loi ou par ces statuts, le quorum requis pour les délibérations (autre que les ajournements) de l'assemblée générale des actionnaires sera atteint par les personnes présentes qui détiennent (ou représentent) 20 % du capital social émis par la Société; à condition que, si une assemblée générale des actionnaires est ajournée suite à un défaut de quorum, une deuxième assemblée générale des actionnaires peut être convoquée (sous réserve que les actionnaires seront convoqués au moins huit jours de calendrier auparavant) à l'occasion de laquelle aucun quorum n'est requis par agir et délibérer valablement.

12.4 Vote

12.4.1 Chaque action donne droit à un (1) vote, sous réserve des dispositions de la loi.

12.4.2 Sauf exigence contraire dans la loi ou dans les présents statuts, les décisions d'une assemblée générale des actionnaires valablement convoquée seront adoptées à la majorité simple des votes valablement exprimés, quelle que soit la portion du capital présent ou représenté. L'abstention et les votes nuls ne seront pas pris en compte.

12.5 Un actionnaire peut agir à toute assemblée générale des actionnaires en désignant une autre personne, actionnaire ou non, comme son mandataire, par procuration écrite et signée, transmise par courrier, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication, une copie de cette procuration étant suffisante pour la prouver. Une personne peut représenter plusieurs ou même tous les actionnaires.

12.6 Tout actionnaire qui prend part à une assemblée générale des actionnaires par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et que toutes les personnes participant à l'assemblée s'entendent mutuellement sans discontinuité et puissent participer pleinement à l'assemblée, est censé être présent pour le calcul du quorum et de la majorité. La présence de cet actionnaire sera mentionnée sur la liste des présences par le bureau de l'assemblée.

12.7 Le gérant peut déterminer toutes les autres conditions à remplir par les actionnaires pour pouvoir prendre part à toute assemblée générale des actionnaires.

Art. 13. Modification des statuts.

13.1 Sous réserve des termes et conditions prévus par la loi, les présents statuts peuvent être modifiés par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, adoptée à la majorité des deux tiers des votes valablement exprimés lors d'une assemblée où au moins la moitié du capital social émis de la Société est présente ou représentée au premier vote. Au second vote, la décision sera adoptée à la majorité des deux tiers des votes valablement exprimés lors de l'assemblée, quelle que soit la portion du capital présent ou représenté. L'abstention et les votes nuls ne seront pas pris en compte.

13.2 Toute modification aux présents statuts ne sera valablement adoptée que si elle est approuvée par l'Associé Commandité, sauf disposition contraire des présents statuts.

Art. 14. Report des assemblées générales des actionnaires. Sous réserve des termes et conditions de la loi, le gérant peut reporter jusqu'à quatre (4) semaines toute assemblée générale des actionnaires déjà engagée, y compris toute assemblée générale des actionnaires convoquée pour décider d'une modification des statuts. Le gérant doit reporter toute assemblée générale des actionnaires déjà engagée si tel est demandé par un ou plusieurs actionnaires représentant au moins vingt pour cent (20%) du capital social émis de la Société. Par un tel report d'une assemblée générale des actionnaires déjà engagée, toute décision déjà adoptée lors de cette assemblée sera annulée.

Art. 15. Procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires.

15.1 Le bureau de toute assemblée générale des actionnaires rédige le procès-verbal de l'assemblée, qui doit être signé par les membres du bureau de l'assemblée ainsi que par tout actionnaire qui en fait la demande.

15.2 Toute copie et extrait de procès-verbaux originaux destinés à servir dans une procédure judiciaire ou à être délivrés à un tiers, doivent être certifiés conformes à l'original par le notaire ayant la garde de l'acte authentique, dans le cas où l'assemblée a été inscrite dans un acte notarié, ou signés par le gérant.

D. Le conseil d'administration

Art. 16. Pouvoirs du gérant.

16.1 La société sera gérée par Monier Holdings GP S.A., en sa capacité d'Associé Commandité et de gérant de la société. Les autres actionnaires ne participeront pas et n'interféreront pas dans la gestion de la société et s'abstiendront d'agir pour le compte de la Société.

16.2 Le gérant est investi des pouvoirs les plus larges pour prendre toutes actions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception des pouvoirs que la loi ou les présents statuts réservent à l'assemblée générale des actionnaires.

16.3 La Société pourra également conférer des pouvoirs spéciaux par procuration notariée ou sous seing privé à toute personne agissant seule ou conjointement avec d'autres personnes comme mandataire de la Société.

Art. 17. Le remplacement du gérant. Le gérant peut être révoqué ou remplacé à tout moment, sans délai ni cause, par décision de l'assemblée générale des actionnaires, adoptée de la manière requise pour la modification des présents statuts, avec l'accord de l'Associé Commandité dont le mandat de gérant sera révoqué.

Art. 18. Vacance du mandat de gérant.

28.1 En cas de mort, d'incapacité légale ou de toute autre situation empêchant le gérant d'agir en tant que gérant de la Société, cette dernière ne sera pas immédiatement dissoute ou mise en liquidation, pour autant que le conseil de surveillance nomme, sans délai, un responsable, lequel n'aura pas besoin d'être un actionnaire, afin qu'il réalise les actes de gestion urgents et les simples actes de gestion, jusqu'à ce que soit tenue une assemblée générale des actionnaires, que ce responsable convoquera dans un délai de quinze (15) jours suivant sa nomination. Lors de cette assemblée générale,

les actionnaires nommeront un nouveau Associé Commandite. Faute d'avoir procédé à cette nomination, la Société devra être dissoute ou devra changer de forme légale.

Art. 19. Résolutions écrites.

19.1 Le gérant rédigera et signera des résolutions écrites comprenant ses décisions.

19.2 Toute copie et extrait des résolutions écrites originales destinées à servir dans une procédure judiciaire ou à être délivrées à un tiers seront signés par le gérant.

Art. 20. Rapports avec les tiers. La société est valablement liée vis-à-vis des tierces parties, en toute circonstance, par la seule signature du gérant ou par la ou les signatures de toute(s) autre(s) personne(s) ayant reçu délégation d'autorité par le gérant.

E. Surveillance de la société

Art. 21. Commissaire(s) aux comptes statutaires - Réviseur(s) d'entreprises.

21.1 Les opérations de la Société seront surveillées par un conseil de surveillance composé d'au moins trois (3) membres, actionnaires ou non, parmi lesquels sera désigné un président. Il désignera également un secrétaire qui ne doit pas nécessairement être actionnaire ou membre du conseil de surveillance.

21.2 L'assemblée générale des actionnaires détermine le nombre de(s) commissaire(s) aux comptes, nomme ceux-ci et fixe la rémunération et la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six (6) ans. Un ancien commissaire aux comptes ou un commissaire aux comptes sortant peut être réélu par l'assemblée générale des actionnaires.

21.3 Tout commissaire aux comptes statutaire peut être démis de ses fonctions à tout moment, sans préavis et sans cause, par l'assemblée générale des actionnaires.

21.4 Dans l'hypothèse où le nombre de commissaires aux comptes serait réduit de plus de la moitié pour cause de décès ou autre, le gérant doit convoquer l'assemblée générale des actionnaires sans délai afin de combler ces vacances.

21.5 Les commissaires aux comptes ont un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents sur toutes les opérations de la Société.

21.6 Les commissaires aux comptes peuvent être assistés par un expert pour vérifier les livres et les comptes de la Société. Cet expert doit être approuvé par la Société.

21.7 Le conseil de surveillance sera convoqué par son président ou par deux (2) de ses membres au lieu indiqué dans la notification décrite au paragraphe suivant.

21.8 Une notification écrite de toute assemblée du conseil de surveillance sera remise aux commissaires aux comptes au moins vingt-quatre (24) heures avant la date de l'assemblée par courrier, fax ou courrier électronique ou par tout autre moyen de communication, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les raisons de cette urgence devra être précisée dans l'avis de convocation de l'assemblée. Il pourra être renoncé à un avis de convocation par courrier, par fax ou courrier électronique ou par tout autre moyen de communication, une simple copie suffisant à faire foi. Des avis de convocations distincts ne seront pas requis pour les assemblées qui se tiennent à l'heure et aux lieux indiqués dans un programme précédemment adopté par résolution du conseil de surveillance. Aucune convocation ne sera requise si tous les commissaires aux comptes sont présents ou représentés à une assemblée du conseil de surveillance ou si des décisions sont prises par écrits conformément aux présents statuts.

21.9 Le président du conseil de surveillance présidera toutes les assemblées de ce conseil. En son absence, le conseil de surveillance nommera un autre membre du conseil de surveillance en tant que président pro tempore.

21.10 Quorum

Le conseil de surveillance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres sont présents or représentés.

21.11 Vote

Les résolutions sont prises à la majorité des votes des membres présents ou représentés à cette assemblée, le président n'ayant pas de voix prépondérante.

21.12 Tout membre du conseil de surveillance peut agir lors d'une assemblée de ce conseil en nommant un autre membre en tant que mandataire, par courrier, par fax, par courrier électronique ou par tout autre moyen de communication, une simple copie faisant foi. Un membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

21.13 Tout membre du conseil de supervision pourra participer à une réunion du conseil de supervision au moyen d'une conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication semblable permettant l'identification de ce commissaire aux comptes ainsi qu'à l'ensemble des personnes prenant part à l'assemblée de s'entendre mutuellement. La participation à une assemblée par ces moyens de communication équivaut à la participation à cette assemblée pour les calculs de quorum et majorité. Une assemblée du conseil de surveillance tenue par ces moyens de communication sera considérée comme ayant été tenue au siège social de la Société.

21.14 Le conseil de surveillance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions écrites ayant le même effet que des résolutions adoptées lors d'une réunion du conseil de surveillance dûment convoqué et s'étant régulièrement tenu. Ces résolutions écrites sont adoptées une fois datées et signées par tous les commissaires aux comptes sur un document unique ou sur des documents séparés, une copie d'une signature originale envoyée par courrier, télécopie, courrier

électronique ou tout autre moyen de communication faisant foi. Le document unique avec toutes les signatures ou, le cas échéant, les actes séparés signés par chaque commissaire aux comptes, constitueront l'acte prouvant l'adoption des résolutions, et la date de ces résolutions sera la date de la dernière signature.

21.15 Le secrétaire ou, si aucun secrétaire n'a été nommé, le président rédigera le procès-verbal de l'assemblée du conseil de surveillance, lequel sera signé par le président et le secrétaire, le cas échéant.

21.16 Toute copie et extrait de procès-verbaux originaux destinés à servir dans une procédure judiciaire ou à être délivrés à un tiers sera signé par le président du conseil de surveillance ou par deux de ses membres.

21.17 Dans l'hypothèse où la Société remplirait deux (2) des trois (3) critères stipulés dans le premier paragraphe de l'article 35 de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre du commerce et des sociétés et sur la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, sur une période de temps prévue à l'article 36 de cette même loi, les commissaires aux comptes sont remplacés par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, choisis parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises, pour être nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui détermine la durée de son/leur mandat.

F. Exercice - Bénéfices - Dividendes provisoires

Art. 22. Exercice. L'exercice de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 23. Bénéfices.

23.1 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, au moins cinq pour cent (5 %) seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

23.2 Les sommes allouées à la Société par un actionnaire peuvent également être affectées à la réserve légale, si l'actionnaire accepte cette affectation.

23.3 En cas de réduction de capital, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social émis.

23.4 Aux conditions et termes prévus par la loi, et sur recommandation du gérant, l'assemblée générale des actionnaires décidera de la manière dont le reste des bénéfices annuels nets sera affecté, conformément à la loi et aux présents statuts.

Art. 24. Dividendes provisoires - Prime d'émission.

24.1 Aux conditions et termes prévus par la loi, le gérant pourra procéder à la distribution de bénéfices provisoires.

24.2 La prime d'émission, le cas échéant, est librement distribuable aux actionnaires par une résolution des actionnaires ou du gérant, sous réserve de toute disposition légale concernant l'inaliénabilité du capital social et de la réserve légale.

G. Liquidation

Art. 25. Liquidation.

25.1 Sans préjudice de l'article 2 des présents statuts, dans le cas de perte équivalent à la moitié du capital social de la Société, le gérant convoquera l'assemblée générale des actionnaires, qui devra se tenir dans une période n'excédant pas les deux (2) mois de la date à laquelle cette perte est apparue ou aurait dû être constatée par le gérant. L'assemblée générale des actionnaires délibérera sur la dissolution de la Société, si elle le juge souhaitable, dans les formes requises pour la modification des présents statuts.

25.2 Les mêmes règles seront d'application dans le cas où la perte est d'au moins les trois quart du capital social de la Société. La dissolution n'aura lieu que si elle est décidée par un quart des voix validement enregistré à l'assemblée générale.

25.3 La liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui décide de la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun.

25.4 La liquidation prendra place conformément à la loi Luxembourgeoise applicable. Le boni net de liquidation sera distribué aux actionnaires en proportion de leurs droits dans la Société. A la fin de la procédure de liquidation, tout montant qui n'aura pas été réclamé par les actionnaires sera reversé à la Caisse des Consignation, laquelle les mettra à la disposition des actionnaires durant la période prévue par la loi. Après cette période, le solde reviendra à l'Etat Luxembourgeois.

H. Loi applicable

Art. 26. Loi applicable. Les présents statuts doivent être lus et interprétés selon le droit luxembourgeois, auquel ils sont soumis. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2009.

2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en 2010.

3) Les bénéficiaires provisoires peuvent aussi être distribués pendant le premier exercice de la Société.

Souscription et Paiement

Toutes les actions ont été souscrites comme suit:

1. American International Group, Inc, susnommée,
a payé cent quatre virgule quatre quatre six cinq Euros (EUR 104,4465) pour une souscription de dix mille quatre cent quarante-quatre virgule six cinq zéro six (10.444,6506) actions;
2. Apollo Special Opportunities Managed Account, LP, susnommée,
a payé vingt-deux virgule neuf six neuf six Euros (EUR 22,9696) pour une souscription de deux mille deux cent quatre-vingt-seize virgule neuf cinq sept quatre (2.296,9574) actions;
3. Apollo Strategic Value Master Fund, L.P., susnommée,
a payé vingt-huit virgule neuf quatre six Euros (EUR 28,946) pour une souscription de deux mille huit cent quatre-vingt-quatorze virgule cinq neuf huit trois (2.894,5983) actions;
4. Apollo Value Investment Master Fund, L.P., susnommée,
a payé vingt virgule zéro huit neuf quatre Euros (EUR 20,0894) pour une souscription de deux mille huit virgule neuf trois sept six (2.008,9376) actions;
5. Aquilae CLO I plc, susnommée,
a payé vingt-neuf virgule sept sept six neuf Euros (EUR 29,7769) pour une souscription de deux mille neuf cent soixante-dix-sept virgule six neuf quatre (2.977,694) actions;
6. Aquilae CLO II plc, susnommée,
a payé trente-sept virgule deux quatre sept six Euros (EUR 37,2476) pour une souscription de trois mille sept cent vingt-quatre virgule sept six deux quatre (3.724,7624) actions;
7. Atrium VI, susnommée,
a payé vingt-neuf virgule cinq quatre sept trois Euros (EUR 29,5473) pour une souscription de deux mille neuf cent cinquante-quatre virgule sept trois trois sept (2.954,7337) actions;
8. Avoca CLO II B.V., susnommée,
a payé quarante-neuf virgule six huit huit huit Euros (EUR 49,6888) pour une souscription de quatre mille neuf cent soixante-huit virgule huit huit un six (4.968,8816) actions;
9. Avoca CLO III plc, susnommée,
a payé soixante-neuf virgule cinq six quatre trois Euros (EUR 69,5643) pour une souscription de six mille neuf cent cinquante-six virgule quatre trois quatre deux (6.956,4342) actions;
10. Avoca CLO IV plc, susnommée,
a payé cent trente-neuf virgule un deux huit sept Euros (EUR 139,1287) pour une souscription de treize mille neuf cent douze virgule huit six huit cinq (13.912,8685) actions;
11. Avoca CLO V plc, susnommée,
a payé deux cent cinquante-neuf virgule un trois sept un Euros (EUR 259,1371) pour une souscription de vingt-cinq mille neuf cent treize virgule sept zéro cinq un (25.913,7051) actions;
12. Avoca CLO VIII plc (ex Uinta VI Limited), susnommée,
a payé cent quatre-vingt-seize virgule deux cinq neuf six Euros (EUR 196,2596) pour une souscription de dix-neuf mille six cent vingt-cinq virgule neuf cinq cinq huit (19.625,9558) actions;
13. Avoca Crédit Opportunités plc, susnommée,
a payé cinquante virgule neuf neuf cinq cinq Euros (EUR 50,9955) pour une souscription de cinq mille quatre-vingt-dix-neuf virgule cinq quatre neuf cinq (5.099,5495) actions;
14. Merrill Lynch International Bank Limited, London Branch, susnommée,
a payé soixante-et-onze virgule quatre zéro un neuf Euros (EUR 71,4019) pour une souscription de sept mille cent quarante virgule un neuf quatre deux (7.140,1942) actions;
15. Banca Monte dei Paschi di Siena Spa, susnommée,
a payé trois cent quarante-sept virgule cinq neuf huit un Euros (EUR 347,5981) pour une souscription de trente-quatre mille sept cent cinquante-neuf virgule huit un quatre deux (34.759,8142) actions;
16. Banco Espirito Santo S.A., susnommée,
a payé deux cent sept virgule sept cinq un quatre Euros (EUR 207,7514) pour une souscription de vingt mille sept cent soixante-quinze virgule un quatre trois neuf (20.775,1439) actions;
17. Bank of Scotland plc, susnommée,
a payé trois cent quatre-vingt-neuf virgule un deux trois trois Euros (EUR 389,1233) pour une souscription de trente-huit mille neuf cent douze virgule trois deux huit sept (38.912,3287) actions;

18. Banque Espirito Santo et de la Venetie, susnommée,
a payé deux cent quarante-sept virgule six cinq zéro trois Euros (EUR 247.6503) pour une souscription de vingt-quatre mille sept cent soixante-cinq virgule zéro deux huit sept (24.765,0287) actions;
19. Barclays Bank Plc, susnommée,
a payé cent trente-et-un virgule neuf quatre huit neuf Euros (EUR 131,9489) pour une souscription de treize mille cent quatre-vingt-quatorze virgule huit neuf trois trois (13.194,8933) actions;
20. Betula Funding 1 BV, susnommée,
a payé cinquante virgule trois zéro zéro six Euros (EUR 50,3006) pour une souscription de cinq mille trente virgule zéro six deux quatre (5.030,0624) actions;
21. Black Diamond CLO 2006-1 (Luxembourg) S.A., susnommée,
a payé trente-et-un virgule cinq huit zéro un Euros (EUR 31,5801) pour une souscription de trois mille cent cinquante-huit virgule zéro un deux neuf (3.158,0129) actions;
22. BNP Paribas Milan Branch, susnommée,
a payé quatre cent quatre-vingt-onze virgule neuf quatre trois trois Euros (EUR 491,9433) pour une souscription de quarante-neuf mille cent quatre-vingt-quatorze virgule trois deux sept quatre (49.194,3274) actions;
23. BNP Paribas S.A., susnommée,
a payé six cent vingt-deux virgule trois neuf trois cinq Euros (EUR 622,3935) pour une souscription de soixante-deux mille deux cent trente-neuf virgule trois quatre cinq deux (62.239,3452) actions;
24. Cadogan Square CLO III B.V., susnommée,
a payé soixante-neuf virgule cinq six quatre trois Euros (EUR 69,5643) pour une souscription de six mille neuf cent cinquante-six virgule quatre trois quatre deux (6.956,4342) actions;
25. Cadogan Square CLO IV B.V., susnommée,
a payé soixante-dix-neuf virgule cinq zéro deux un Euros (EUR 79,5021) pour une souscription de sept mille neuf cent cinquante virgule deux un zéro cinq (7.950,2105) actions;
26. Cairn CLO I B.V., susnommée,
a payé soixante-dix-neuf virgule cinq zéro deux un Euros (EUR 79,5021) pour une souscription de sept mille neuf cent cinquante virgule deux un zéro cinq (7.950,2105) actions;
27. Cairn CLO II B.V., susnommée,
a payé cent virgule quatre quatre neuf six Euros (EUR 100,4496) pour une souscription de dix mille quarante-quatre virgule neuf six (10.044,96) actions;
28. Caja de Ahorros del Mediterraneo, susnommée,
a payé quatre cent quatre-vingt-seize virgule un sept quatre Euros (EUR 496,174) pour une souscription de quarante-neuf mille six cent dix-sept virgule quatre zéro trois deux (49.617,4032) actions;
29. Calyon, susnommée,
a payé trois cent quatre-vingt-cinq virgule neuf quatre neuf un Euros (EUR 385,9491) pour une souscription de trente-huit mille cinq cent quatre-vingt-quatorze virgule neuf zéro neuf huit (38.594,9098) actions;
30. Calyon S.A., Succurcale di Milano, susnommée,
a payé deux cent quatre-vingt-sept virgule huit huit huit six Euros (EUR 287,8886) pour une souscription de vingt-huit mille sept cent quatre-vingt-huit virgule huit cinq huit un (28.788,8581) actions;
31. CIFC Funding 2006-II, Ltd, susnommée,
a payé cinquante-trois virgule trois sept cinq huit Euros (EUR 53,3758) pour une souscription de cinq mille trois cent trente-sept virgule cinq huit trois cinq (5.337,5835) actions;
32. CIT Bank Limited, susnommée,
a payé deux cent soixante-neuf virgule zéro sept cinq Euros (EUR 269,075) pour une souscription de vingt-six mille neuf cent sept virgule quatre neuf huit (26.907,498) actions;
33. CIT Bank Limited (Lending Services Corporation), susnommée,
a payé vingt-huit virgule cinq neuf quatre deux Euros (EUR 28,5942) pour une souscription de deux mille huit cent cinquante-neuf virgule quatre un neuf sept (2.859,4197) actions;
34. Citigroup Financial Products Inc., susnommée,
a payé soixante-et-un virgule cinq neuf six un Euros (EUR 61,5961) pour une souscription de six mille cent cinquante-neuf virgule six zéro six cinq (6.159,6065) actions;
35. Clarenville CDO S.A., susnommée,
a payé soixante-six virgule cinq trois deux six Euros (EUR 66,5326) pour une souscription de six mille six cent cinquante-trois virgule deux six trois cinq (6.653,2635) actions;

36. Clavos Euros CDO Limited, susnommée,
a payé quarante-six virgule quatre neuf deux neuf Euros (EUR 46,4929) pour une souscription de quatre mille six cent quarante-neuf virgule deux neuf trois deux (4.649,2932) actions;
37. Crédit Mutuel Banque de l'Economie du Commerce et de la Monétique SAS Niederlassung Deutschland, susnommée,
a payé cent deux virgule zéro neuf quatre six Euros (EUR 102,0946) pour une souscription de dix mille deux cent neuf virgule quatre cinq huit huit (10.209,4588) actions;
38. Concorde CLO I B.V., susnommée,
a payé cent soixante-cinq virgule neuf quatre cinq deux Euros (EUR 165,9452) pour une souscription de seize mille cinq cent quatre-vingt-quatorze virgule cinq un six neuf (16.594,5169) actions;
39. Contego CLO I B.V., susnommée,
a payé quatre-vingt-douze virgule quatre zéro six quatre Euros (EUR 92,4064) pour une souscription de neuf mille deux cent quarante virgule six quatre quatre deux (9.240,6442) actions;
40. Crédit Coopératif, susnommée,
a payé deux cent neuf virgule deux huit sept sept Euros (EUR 209,2877) pour une souscription de vingt mille neuf cent vingt-huit virgule sept sept un sept (20.928,7717) actions;
41. Crédit Industriel et Commercial, susnommée,
a payé cinq cent dix-neuf virgule neuf six neuf six Euros (EUR 519,9696) pour une souscription de cinquante-et-un mille neuf cent quatre-vingt-seize virgule neuf cinq sept sept (51.996,9577) actions;
42. Cromarty CLO Limited, susnommée,
a payé cent cinquante-trois virgule zéro un zéro cinq Euros (EUR 153,0105) pour une souscription de quinze mille trois cent un virgule zéro cinq quatre (15.301,054) actions;
43. Deutsche Bank AG London Branch, susnommée,
a payé deux cent soixante-huit virgule quatre six un sept Euros (EUR 268,4617) pour une souscription de vingt-six mille huit cent quarante-six virgule un six cinq cinq (26.846,1655) actions;
44. Diversified European Credit SA, susnommée,
a payé quarante-huit virgule cinq un trois deux Euros (EUR 48,5132) pour une souscription de quatre mille huit cent cinquante-et-un virgule trois deux zéro un (4.851,3201) actions;
45. Duchess I CDO SA, susnommée,
a payé soixante-treize virgule huit cinq un deux Euros (EUR 73,8512) pour une souscription de sept mille trois cent quatre-vingt-cinq virgule un deux trois neuf (7.385,1239) actions;
46. Duchess IV CLO B.V., susnommée,
a payé trente-six virgule zéro zéro deux cinq Euros (EUR 36,0025) pour une souscription de trois mille six cent virgule deux quatre huit (3.600,248) actions;
47. Duchess IX CLO B.V., susnommée,
a payé cent cinquante-trois virgule huit un un deux Euros (EUR 153,8112) pour une souscription de quinze mille trois cent dix-huit virgule un un six huit (15.318,1168) actions;
48. Duchess V CLO B.V., susnommée,
a payé cent vingt-six virgule zéro zéro huit sept Euros (EUR 126,0087) pour une souscription de douze mille six cent virgule huit six huit (12.600,868) actions;
49. Duchess VI CLO B.V., susnommée,
a payé deux cent seize virgule zéro un quatre neuf Euros (EUR 216,0149) pour une souscription de vingt-et-un mille six cent un virgule quatre huit huit (21.601,488) actions;
50. Duchess VII CLO B.V., susnommée,
a payé soixante-treize virgule zéro huit trois sept Euros (EUR 73,0837) pour une souscription de sept mille trois cent huit virgule trois six huit cinq (7.308,3685) actions;
51. Eaton Vance CDO VII plc, susnommée,
a payé vingt-quatre virgule zéro zéro un sept Euros (EUR 24,0017) pour une souscription de deux mille quatre cent virgule un six cinq trois (2.400,1653) actions;
52. Eaton Vance CDO X plc, susnommée,
a payé quarante-huit virgule zéro zéro trois trois Euros (EUR 48,0033) pour une souscription de quatre mille huit cent virgule trois trois zéro six (4.800,3306) actions;
53. Egret Funding CLO 1 plc, susnommée,
a payé cent quarante-quatre virgule zéro un Euros (EUR 144,01) pour une souscription de quatorze mille quatre cent un virgule zéro zéro trois neuf (14.401,0039) actions;

54. EURO-Atlantis CLO Limited, susnommée,
a payé soixante-dix-sept virgule neuf deux six Euros (EUR 77,926) pour une souscription de sept mille sept cent quatre-vingt-douze virgule six zéro quatre un (7.792,6041) actions;
55. Euro-Galaxy CLO BV, susnommée,
a payé quatre-vingt-seize virgule neuf huit deux deux Euros (EUR 96,9822) pour une souscription de neuf mille six cent quatre-vingt-dix-huit virgule deux un cinq deux (9.698,2152) actions;
56. Euro-Galaxy CLO II BV, susnommée,
a payé cent soixante-deux virgule zéro zéro sept six Euros (EUR 162,0076) pour une souscription de seize mille deux cent virgule sept six deux un (16.200,7621) actions;
57. European Credit (Luxembourg) S.A., susnommée,
a payé deux cent trente-neuf virgule deux six un cinq Euros (EUR 239,2615) pour une souscription de vingt-trois mille neuf cent vingt-six virgule un cinq deux quatre (23.926,1524) actions;
58. European Enhanced Loan Fund, S.A., susnommée,
a payé cent vingt virgule zéro trois deux six Euros (EUR 120,0326) pour une souscription de douze mille trois virgule deux six deux deux (12.003,2622) actions;
59. Fairway Loan Funding Company, susnommée,
a payé vingt-six virgule huit sept huit huit Euros (EUR 26,8788) pour une souscription de deux mille six cent quatre-vingt-sept virgule huit sept huit quatre (2.687,8784) actions;
60. Fortis Bank NV/Fortis Banque SA, susnommée,
a payé six cent quatre-vingt-six virgule zéro huit cinq sept Euros (EUR 686,0857) pour une souscription de soixante-huit mille six cent huit virgule cinq six cinq un (68.608,5651) actions;
61. Fugu CLO B.V., susnommée,
a payé cent cinquante-neuf virgule sept cinq neuf trois Euros (EUR 159,7593) pour une souscription de quinze mille neuf cent soixante-quinze virgule neuf deux huit sept (15.975,9287) actions;
62. Gillespie CLO plc, susnommée,
a payé quatre-vingt-quatorze virgule sept cinq deux trois Euros (EUR 94,7523) pour une souscription de neuf mille quatre cent soixante-quinze virgule deux trois quatre quatre (9.475,2344) actions;
63. Goldman Sachs Strategic Investments (UK) Limited, susnommée,
a payé deux cent dix virgule cinq six six sept Euros (EUR 210,5667) pour une souscription de vingt et un mille cinquante-six virgule six sept un huit (21.056,6718) actions;
64. ELQ Investors, Limited, susnommée,
a payé cent seize virgule neuf zéro zéro neuf Euros (EUR 116,9009) pour une souscription de onze mille six cent quatre-vingt-dix virgule zéro neuf deux deux (11.690,0922) actions;
65. Grayson & Co, susnommée,
a payé deux cent quarante-cinq virgule quatre sept deux neuf Euros (EUR 245,4729) pour une souscription de vingt-quatre mille cinq cent quarante-sept virgule deux neuf quatre sept (24.547,2947) actions;
66. Gresham Capital CLO II B.V., susnommée,
a payé trente-neuf virgule sept cinq un un Euros (EUR 39,7511) pour une souscription de trois mille neuf cent soixante-quinze virgule un zéro cinq trois (3.975,1053) actions;
67. Gresham Capital CLO III B.V., susnommée,
a payé vingt-trois virgule six huit huit un Euros (EUR 23,6881) pour une souscription de deux mille trois cent soixante-huit virgule huit zéro huit six (2.368,8086) actions;
68. Gresham Capital CLO V B.V., susnommée,
a payé deux cent neuf virgule quatre quatre huit un Euros (EUR 209,4481) pour une souscription de vingt mille neuf cent quarante-quatre virgule huit un trois cinq (20.944,8135) actions;
69. Gresham Capital CL01 B.V., susnommée,
a payé trente-neuf virgule sept cinq un un Euros (EUR 39,7511) pour une souscription de trois mille neuf cent soixante-quinze virgule un zéro cinq trois (3.975,1053) actions;
70. Halcyon Structured Asset Management European CLO 2006-II B.V., susnommée,
a payé quarante-huit virgule zéro zéro trois trois Euros (EUR 48,0033) pour une souscription de quatre mille huit cent virgule trois trois zéro six (4.800,3306) actions;
71. Harbourmaster CLO 10 BV, susnommée,
a payé deux cent quatre-vingt-et-un virgule sept six sept deux Euros (EUR 281,7672) pour une souscription de vingt-huit mille cent soixante-seize virgule sept un six six (28.176,7166) actions;

72. Harbourmaster CLO 4 BV, susnommée,
a payé deux cent vingt-deux virgule sept cinq sept Euros (EUR 222,757) pour une souscription de vingt-deux mille deux cent soixante-quinze virgule sept zéro un sept (22.275,7017) actions;
73. Harbourmaster CLO 5 BV, susnommée,
a payé trois cent quarante virgule six six cinq un Euros (EUR 340,6651) pour une souscription de trente-quatre mille soixante-six virgule cinq un trois six (34.066,5136) actions;
74. Harbourmaster CLO 7 BV, susnommée,
a payé quarante-neuf virgule six huit huit huit Euros (EUR 49,6888) pour une souscription de quatre mille neuf cent soixante-huit virgule huit huit un huit (4.968,8818) actions;
75. Harbourmaster CLO 8 BV, susnommée,
a payé cent vingt virgule zéro zéro huit quatre Euros (EUR 120,0084) pour une souscription de douze mille virgule huit trois sept (12.000,837) actions;
76. Harbourmaster CLO 9, susnommée,
a payé deux cent cinquante-six virgule un un huit trois Euros (EUR 256,1183) pour une souscription de vingt-cinq mille six cent onze virgule huit trois quatre neuf (25.611,8349) actions;
77. Harbourmaster Pro-Rata CLO 2 BV, susnommée,
a payé deux cent vingt-cinq virgule six un un quatre Euros (EUR 225,6114) pour une souscription de vingt-deux mille cinq cent soixante-et-un virgule un trois sept huit (22.561,1378) actions;
78. Harbourmaster Pro-Rata CLO 3 BV, susnommée,
a payé deux cent vingt-cinq virgule cinq zéro cinq cinq Euros (EUR 225,5055) pour une souscription de vingt-deux mille cinq cent cinquante virgule cinq quatre six un (22.550,5461) actions;
79. Highlander Euro CDO B.V., susnommée,
a payé cent trente-neuf virgule un deux huit sept Euros (EUR 139,1287) pour une souscription de treize mille neuf cent douze virgule huit six huit cinq (13.912,8685) actions;
80. Highlander Euro CDO III B.V., susnommée,
a payé cent vingt virgule neuf trois huit sept Euros (EUR 120,9387) pour une souscription de douze mille quatre-vingt-treize virgule huit six six sept (12.093,8667) actions;
81. Hollandsche Bank-Unie N.V., susnommée,
a payé deux cent quatre virgule sept huit trois un Euros (EUR 204,7831) pour une souscription de vingt mille quatre cent soixante-dix-huit virgule trois zéro neuf huit (20.478,3098) actions;
82. HSBC France, susnommée,
a payé huit cent vingt-deux virgule zéro trois un deux Euros (EUR 822,0312) pour une souscription de quatre-vingt-deux mille deux cent neuf virgule un deux un deux (82.209,1212) actions;
83. HSBC BANK PLC Milan Branch, susnommée,
a payé cent sept virgule neuf cinq huit deux Euros (EUR 107,9582) pour une souscription de dix mille sept cent quatre-vingt-quinze virgule huit deux un huit (10.795,8218) actions;
84. Hudson CLO 1 B.V., susnommée,
a payé quatre-vingt-seize virgule zéro zéro six sept Euros (EUR 96,0067) pour une souscription de neuf mille six cent virgule six six neuf quatre (9.600,6694) actions;
85. Investec Bank plc, susnommée,
a payé cinquante-trois virgule quatre huit trois sept Euros (EUR 53,4837) pour une souscription de cinq mille trois cent quarante-huit virgule trois six sept huit (5.348,3678) actions;
86. JP Morgan Securities Limited, susnommée,
a payé quatre cent quatorze virgule cinq sept un trois Euros (EUR 414,5713) pour une souscription de quarante-et-un mille quatre cent cinquante-sept virgule un trois quatre neuf (41.457,1349) actions;
87. JPMorgan Chase Bank N.A, susnommée,
a payé cinq cent trente-neuf virgule zéro huit trois trois Euros (EUR 539,0833) pour une souscription de cinquante-trois mille neuf cent huit virgule trois trois deux (53.908,332) actions;
88. King's Cross Asset Funding 30 SARL, susnommée,
a payé quatre virgule neuf neuf six trois Euros (EUR 4,9963) pour une souscription de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf virgule six deux neuf quatre (499,6294) actions;
89. King's Cross Asset Funding 39 SARL, susnommée,
a payé quatre-vingt-dix virgule zéro zéro six cinq Euros (EUR 90,0065) pour une souscription de neuf mille virgule six quatre neuf huit (9.000,6498) actions;

90. Landsbanki Islands hf., susnommée,
a payé quatre cent cinquante-huit virgule un quatre six trois Euros (EUR 458,1463) pour une souscription de quarante-cinq mille huit cent quatorze virgule six trois (45.814,63) actions;
91. Leveraged Finance Europe Capital I, susnommée,
a payé soixante-douze virgule zéro quatre neuf un Euros (EUR 72,0491) pour une souscription de sept mille deux cent quatre virgule neuf un zéro un (7.204,9101) actions;
92. Leveraged Finance Europe Capital II, susnommée,
a payé quarante-huit Euros (EUR 48) pour une souscription de quatre mille huit cent virgule zéro zéro trois (4.800,003) actions;
93. Leveraged Finance Europe Capital III, susnommée,
a payé soixante-douze virgule zéro zéro deux six Euros (EUR 72,0026) pour une souscription de sept mille deux cent virgule deux six deux un (7.200,2621) actions;
94. Leveraged Finance Europe Capital V, susnommée,
a payé cent soixante-quatorze virgule deux cinq deux Euros (EUR 174,252) pour une souscription de dix-sept mille quatre cent vingt-cinq virgule deux zéro un deux (17.425,2012) actions;
95. Leveraged Finance Europe Capital IV, susnommée,
a payé soixante-douze virgule zéro zéro deux six Euros (EUR 72,0026) pour une souscription de sept mille deux cent virgule deux six deux un (7.200,2621) actions;
96. LightPoint Pan-European CLO 2006 P.L.C., susnommée,
a payé trente-deux virgule quatre zéro deux deux Euros (EUR 32,4022) pour une souscription de trois mille deux cent quarante virgule deux deux trois deux (3.240,2232) actions;
97. LightPoint Pan-European CLO 2007 P.L.C., susnommée,
a payé quatorze virgule trois zéro cinq trois Euros (EUR 14,3053) pour une souscription de mille quatre cent trente virgule cinq deux cinq quatre (1.430,5254) actions;
98. Lily (Lux) Sàrl, susnommée,
a payé cinq mille sept cent quarante-quatre virgule un cinq sept sept Euros (EUR 5.744,1577) pour une souscription de cinq cent soixante-quatorze mille quatre cent quinze virgule sept sept six trois (574.415,7763) actions;
99. Ranelagh Nominees Limited, susnommée,
a payé trois cent soixante virgule quatre neuf trois cinq Euros (EUR 360,4935) pour une souscription de trente-six mille quarante-neuf virgule trois quatre sept trois (36.049,3473) actions;
100. Lombard Street CLO I plc, susnommée,
a payé soixante-et-onze virgule zéro six quatre trois Euros (EUR 71,0643) pour une souscription de sept mille cent six virgule quatre deux cinq huit (7.106,4258) actions;
101. M&G Dynamic European Loan Fund, susnommée,
a payé cinquante-neuf virgule zéro neuf quatre sept Euros (EUR 59,0947) pour une souscription de cinq mille neuf cent neuf virgule quatre six sept quatre (5.909,4674) actions;
102. M&G European Loan Fund Ltd, susnommée,
a payé cent six virgule zéro trois deux Euros (EUR 106,032) pour une souscription de dix mille six cent trois virgule deux zéro quatre deux (10.603,2042) actions;
103. Madison Park Funding VI, Ltd, susnommée,
a payé vingt-neuf virgule cinq quatre sept trois Euros (EUR 29,5473) pour une souscription de deux mille neuf cent cinquante-quatre virgule sept trois trois sept (2.954,7337) actions;
104. Magi Funding I plc, susnommée,
a payé trente-sept virgule deux quatre sept six Euros (EUR 37,2476) pour une souscription de trois mille sept cent vingt-quatre virgule sept six deux quatre (3.724,7624) actions;
105. Malin CLO B.V., susnommée,
a payé cent cinquante-trois virgule zéro un zéro cinq Euros (EUR 153,0105) pour une souscription de quinze mille trois cent un virgule zéro cinq quatre (15.301,054) actions;
106. Marquette US/European CLO plc, susnommée,
a payé soixante et onze virgule sept trois deux neuf Euros (EUR 71,7329) pour une souscription de sept mille cent soixante-treize virgule deux neuf quatre trois (7.173,2943) actions;

108. Unicredit Mediocredito Centrale SpA, susnommée, a payé six cent trente-huit virgule sept zéro neuf cinq Euros (EUR 638,7095) pour une souscription de soixante-trois mille huit cent soixante-dix virgule neuf quatre sept huit (63.870,9478) actions;

107. Merrill Lynch International Bank Limited, London Branch, susnommée,
a payé cent seize virgule deux zéro neuf trois Euros (EUR 116,2093) pour une souscription de onze mille six cent vingt virgule neuf deux cinq quatre (11.620,9254) actions;

108. Mizuho Corporate Bank, Ltd, susnommée,
a payé six cent quatre-vingt-dix virgule quatre neuf deux huit Euros (EUR 690,4928) pour une souscription de soixante-neuf mille quarante-neuf virgule deux huit un huit (69.049,2818) actions;

109. N M Rothschild and Sons Limited, susnommée,
a payé deux cent un virgule six neuf six neuf Euros (EUR 201,6969) pour une souscription de vingt mille cent soixante-neuf virgule six huit cinq neuf (20.169,6859) actions;

110. Nash Point CLO, susnommée,
a payé cent trente-trois virgule sept cinq huit deux Euros (EUR 133,7582) pour une souscription de treize mille trois cent soixante-quinze virgule huit deux zéro un (13.375,8201) actions;

111. Natixis Zweigniederlassung Deutschland, susnommée,
a payé cinq cent quatre-vingt-six virgule deux zéro neuf sept Euros (EUR 586,2097) pour une souscription de cinquante-huit mille six cent vingt virgule neuf sept quatre huit (58.620,9748) actions;

112. Neptuno CLO I B.V., susnommée,
a payé quatre-vingt-seize virgule zéro zéro six sept Euros (EUR 96,0067) pour une souscription de neuf mille six cent, virgule six six neuf trois (9.600,6693) actions;

113. Neptuno CLO II B.V., susnommée,
a payé deux cent trente-neuf virgule neuf huit huit neuf Euros (EUR 239,9889) pour une souscription de vingt-trois mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit virgule huit neuf trois trois (23.998,8933) actions;

114. Oak Hill Credit Alpha Master Fund, LP., susnommée,
a payé cinquante virgule cinq huit quatre quatre Euros (EUR 50,5844) pour une souscription de cinq mille cinquante-huit virgule quatre trois sept quatre (5.058,4374) actions;

115. Oak Hill Credit Opportunities Financing, Ltd, susnommée,
a payé dix-neuf virgule zéro six deux huit Euros (EUR 19,0628) pour une souscription de mille neuf cent six virgule deux sept neuf huit (1.906,2798) actions;

116. Oak Hill European Credit Partners I plc, susnommée,
a payé quatre-vingt-seize virgule zéro zéro six sept Euros (EUR 96,0067) pour une souscription de neuf mille six cent virgule six six neuf trois (9.600,6693) action;

117. Oak Hill European Credit Partners II plc, susnommée,
a payé quatre-vingt-dix-neuf virgule trois sept sept six Euros (EUR 99,3776) pour une souscription de neuf mille neuf cent trente-sept virgule sept six trois deux (9.937,7632) actions;

118. Prospect Funding I, LLC, susnommée,
a payé trente-trois virgule cinq trois trois sept Euros (EUR 33,5337) pour une souscription de trois mille trois cent cinquante-trois virgule trois sept quatre neuf (3.353,3749) actions;

119. Prospéra CLO II B.V., susnommée,
a payé soixante-trois virgule six zéro quatre quatre Euros (EUR 63,6044) pour une souscription de six mille trois cent soixante virgule quatre quatre trois quatre (6.360,4434) actions;

120. Queen Street CLO I B.V., susnommée,
a payé quarante-huit virgule zéro zéro trois trois Euros (EUR 48,0033) pour une souscription de quatre mille huit cent virgule trois deux six six (4.800,3266) actions;

121. Cooperative Centrale Raifeisen-Boerenleenbank B.A., Milan, susnommée,
a payé deux cent quatre-vingt-sept virgule huit huit huit six (EUR 287,8886) pour une souscription de vingt-huit mille sept cent quatre-vingt-huit virgule huit cinq huit un (28.788,8581) actions;

122. Rabobank International Paris, susnommée,
a payé trois cent quatre-vingt-cinq virgule neuf quatre neuf un Euros (EUR 385,9491) pour une souscription de trente-huit mille cinq cent quatre-vingt-quatorze virgule neuf zéro neuf huit (38.594,9098) actions;

123. Race Point IV CLO Ltd, susnommée,
a payé six virgule huit huit un huit Euros (EUR 6,8818) pour une souscription de six cent quatre-vingt-huit virgule un sept neuf six (688,1796) actions;

124. Richmond Partners Master Limited, susnommée,
a payé soixante virgule zéro zéro quatre deux Euros (EUR 60,0042) pour une souscription de six mille virgule quatre un huit trois (6.000,4183) actions;
125. RMF Euro CDO III plc, susnommée,
a payé quarante-huit virgule zéro zéro trois trois Euros (EUR 48,0033) pour une souscription de quatre mille huit cent virgule trois trois quatre six (4.800,3346) actions;
126. RMF Euro CDO IV plc, susnommée,
a payé quatre-vingt-seize virgule zéro zéro six sept Euros (EUR 96,0067) pour une souscription de neuf mille six cent virgule six six neuf trois (9.600,6693) actions;
127. RMF Euro CDO V plc, susnommée,
a payé quarante-huit virgule zéro zéro trois trois Euros (EUR 48,0033) pour une souscription de quatre mille huit cent virgule trois trois quatre six (4.800,3346) actions;
128. Rockall CLO B.V., susnommée,
a payé cent cinquante-trois virgule un quatre deux un Euros (EUR 153,1421) pour une souscription de quinze mille trois cent quatorze virgule deux un un sept (15.314,2117) actions;
129. Royal Bank of Scotland plc, susnommée,
a payé deux cent cinquante virgule quatre cinq huit un Euros (EUR 250,4581) pour une souscription de vingt-cinq mille quarante-cinq virgule huit un trois (25.045,813) actions;
130. West Register Investments Limited, susnommée,
a payé deux cent trente-cinq virgule cinq neuf sept trois Euros (EUR 235,5973) pour une souscription de vingt-trois mille cinq cent cinquante-neuf virgule sept deux huit cinq (23.559,7285) actions;
131. Saltri S.à.r.l., susnommée,
a payé quarante-huit virgule zéro zéro trois trois Euros (EUR 48,0033) pour une souscription de quatre mille huit cent virgule trois trois quatre six (4.800,3346) actions;
132. Sankaty High Yield Partners II, L.P., susnommée,
a payé sept virgule quatre cinq cinq trois Euros (EUR 7,4553) pour une souscription de sept cent quarante-cinq virgule cinq deux huit (745,528) actions;
133. Sankaty High Yield Partners III, L.P., susnommée,
a payé cinq virgule cinq quatre trois sept Euros (EUR 5,5437) pour une souscription de cinq cent cinquante-quatre virgule trois six six neuf (554,3669) actions;
134. Sark Master Fund Limited, susnommée,
a payé cent huit virgule zéro zéro sept trois Euros (EUR 108,0073) pour une souscription de dix mille huit cent virgule sept trois (10.800,73) actions;
135. Senior Debt Portfolio, susnommée,
a payé quarante-sept virgule six cinq sept Euros (EUR 47,657) pour une souscription de quatre mille sept cent soixante-cinq virgule sept zéro zéro huit (4.765,7008) actions;
136. Siemens Financial Services Limited, susnommée,
a payé trois cent soixante virgule zéro deux cinq deux Euros (EUR 360,0252) pour une souscription de trente-six mille deux virgule cinq deux un huit (36.002,5218) actions;
137. Société Générale, susnommée,
a payé huit cent soixante-dix-neuf virgule zéro sept zéro un Euros (EUR 879,0701) pour une souscription de quatre-vingt-sept mille neuf cent sept virgule zéro un un six (87.907,0116) actions;
138. Southport CLO, Ltd, susnommée,
a payé vingt-six virgule quatre neuf sept un Euros (EUR 26,4971) pour une souscription de deux mille six cent quarante-neuf virgule sept zéro cinq (2.649,705) actions;
139. Stravinsky I P.L.C. (Faxtor), susnommée,
a payé soixante-dix-huit virgule sept deux deux huit Euros (EUR 78,7228) pour une souscription de sept mille huit cent soixante-douze virgule deux huit trois (7.872,283) actions;
140. Sumitomo Mitsui Banking Corporation, susnommée,
a payé trois cent soixante-huit virgule un deux six sept Euros (EUR 368,1267) pour une souscription de trente-six mille huit cent douze virgule six sept zéro sept (36.812,6707) actions;
141. TowerBrook III, L.P., susnommée,
a payé mille quatre cent soixante-treize virgule neuf trois huit quatre Euros (EUR 1.473,9384) pour une souscription de cent quarante-sept mille trois cent quatre-vingt-treize virgule huit trois neuf sept (147.393,8397) actions;

142. TowerBrook III (Parallel), L.P., susnommée,
a payé six cent soixante-quatorze virgule trois neuf zéro cinq Euros (EUR 674,3905) pour une souscription de soixante-sept mille quatre cent trente-neuf virgule zéro quatre sept six (67.439,0476) actions;
143. TowerBrook Investors III Executive Fund L.P., susnommée,
a payé trente-neuf virgule zéro six zéro cinq Euros (EUR 39,0605) pour une souscription de trois mille neuf cent six virgule zéro cinq deux cinq (3.906,0525) actions;
144. Universal Credit S.A. Compartiment A, susnommée,
a payé cinq cent cinquante-et-un virgule trois deux neuf un Euros (EUR 551,3291) pour une souscription de cinquante-cinq mille cent trente-deux virgule neuf zéro six trois (55.132,9063) actions;
145. Universal Credit S.A. Compartiment B, susnommée,
a payé cent quatre-vingt-seize virgule huit cinq huit quatre Euros (EUR 196,8584) pour une souscription de dix-neuf mille six cent quatre-vingt-cinq virgule huit trois cinq cinq (19.685,8355) actions;
146. Universal Credit S.A. Compartiment D, susnommée,
a payé seize virgule zéro huit un un Euros (EUR 16,0811) pour une souscription de mille six cent huit virgule un zéro six deux (1.608,1062) actions;
147. Universal Credit S.A. Compartiment W, susnommée,
a payé vingt et un virgule six deux cinq cinq Euros (EUR 21,6255) pour une souscription de deux mille cent soixante-deux virgule cinq quatre six trois (2.162,5463) actions;
148. Varde Investment Partners, LP, susnommée,
a payé quarante-huit virgule zéro zéro trois six Euros (EUR 48,0036) pour une souscription de quatre mille huit cent virgule trois cinq huit trois (4.800,3583) actions;
149. York Global Finance 51 S.à r.l., susnommée,
a payé deux cent soixante-sept virgule sept quatre cinq sept Euros (EUR 267,7457) pour une souscription de vingt-six mille sept cent soixante-quatorze virgule cinq sept deux huit (26.774,5728) actions;
150. Monier Holdings GP S.A., susnommée,
a payé un Cent (EUR 0.01) pour une souscription d'une action;
151. AIM Services S.à r.l., susnommée,
a payé zéro virgule zéro zéro neuf cinq Euros (EUR 0,0095) pour une souscription de zéro virgule zéro zéro neuf cinq un huit (0.009518) actions;

Total: Trente-deux mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf Euros et quatre-vingt-dix-huit Cents (EUR 32.499,98) payés pour trois millions deux cent quarante-neuf mille neuf cent quatre vingt-dix-huit (3.249,998) actions.

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire, de sorte que la somme de trente-deux mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf Euros et quatre-vingt-dix-huit Cents (EUR 32.499,98) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales et déclare expressément qu'elles sont remplies.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution sont évalués à environ trois mille euros.

Assemblée générale des actionnaires

Les actionnaires constituant, représentant l'intégralité du capital émis de la Société et considérant avoir été dûment convoqués, ont immédiatement procédé à la tenue d'une assemblée générale des actionnaires. Après avoir vérifié que l'assemblée est valablement constituée, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité par l'assemblée générale des actionnaires:

1. L'associé commandité et gérant unique de la Société est Monier Holdings GP S.A., une société anonyme constituée et existant selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, pas encore inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg.
2. Le nombre de membres du conseil de surveillance a été fixé à trois (3).
3. Les entités suivantes ont été nommées conseil de surveillance de la Société:
 - a) Ernst & Young S.A., une société anonyme constituée et existant selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social à 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 47771;

b) Ernst & Young Luxembourg S.A., une société anonyme constituée et existant selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social à 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 88019;

c) Compagnie de Revision S.A., une société anonyme constituée et existant selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social à 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 32665.

4. La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance prendra fin lors de l'assemblée générale convoquée pour l'approbation des comptes annuels de l'année sociale se terminant en 2014 ou à tout moment avant cette date qui sera déterminé par une assemblée générale des actionnaires.

5. L'adresse du siège social de la Société est fixée au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, à la date indiquée au début de ce document.

L'acte ayant été lu au représentant des comparants, le représentant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. OPITZ, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 9 octobre 2009. Relation: EAC/2009/12079. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009133436/1423.

(090158279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2009.

Manacor (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 9.098.

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 3 juillet 2009 de la société Manacor (Luxembourg) S.A. que les actionnaires ont pris la décision suivante:

1. Renouvellement du mandat de Monsieur Marcus Jacobus Dijkerman, Administrateur de la Société, à partir du 3 juillet 2009 jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en l'année 2015.

Les Actionnaires de la Société confirment également que:

- La Société peut être représentée par la signature conjointe d'un Administrateur avec un Fondé de Pouvoir.
- La Société peut être représentée par la signature conjointe de deux Administrateurs.
- Pour la signature des actes notariés relatifs à la constitution des sociétés luxembourgeoises, la Société est engagée en tant que fondateur par chaque Administrateur individuellement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Manacor (Luxembourg) S.A. / -

R. van 't Hoeft / M.C.J. Weijermans

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009130634/20.

(090156816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

BBEPI Europe Holdings (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 119.347.

In the year two thousand and nine, on the second day of October,

Before Us, Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

BBEPI MALTA HOLDINGS 2 LIMITED, a company with limited liability incorporated and organized under the laws of Malta, with registered office at 171, Old Bakery Street, Valletta, Malta, registered with the Registry of Companies in Malta under number C39291, hereby represented by Mr. Max Mayer, residing professionally at 3, rue Nicolas Welter, L-2740 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on 29 September 2009.

Such proxy after having been signed ne varietur by the proxy holder acting on behalf of the appearing and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. The appearing parties are the shareholders of BBEPi Europe Holdings (Lux) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office in L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 119.347, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, civil law notary residing in Mersch, on 16th August 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 2078 of November 7th, 2006 (the "Company");

II. That the 500 (five hundred) shares of the Company having a par value of EUR 25,- (twenty-five euro) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

III. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. to dissolve the Company and to decide to voluntary put the Company into liquidation
2. to accept the resignation of the members of the Board of Managers
3. to appoint one Liquidator and to determine his powers
4. to appoint the Auditor to the liquidation

IV. That the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to dissolve the Company and to voluntary put the Company into liquidation (the "Liquidation")

Second resolution

The meeting accepts the resignation of the members of the Board of Managers.

Third resolution

The meeting appoints M. Mark Hatherly, professionally residing at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg to assume the role of liquidator of the Company (the "Liquidator").

The Liquidator shall have the broadest powers as set out in articles 144 and following of the co-ordinated law on commercial companies of 10 August 1915 (the "Law"). He can also accomplish all deeds foreseen in article 145 of the Law without the prior authorisation of the shareholders' meeting in the cases where it is required.

The liquidator is dispensed from keeping an inventory and can refer to the accounts of the Company.

He can, under his own responsibility, and for special and defined operations delegate to one or several proxy parts of his powers which he will define and for the duration fixed by him.

The shareholders further resolve to empower and authorize the Liquidator to make, in his sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the shareholders of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

When the liquidation is complete, the Liquidator shall make a report to the general meeting of the shareholders, in accordance with article 151 of the Law.

Fourth resolution

The shareholder appoints Mr Emmanuel Paulo DOS SANTOS, as auditor of the liquidation.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Expenses

All the expenses and remunerations which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 750.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, the proxy holder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille neuf, le deuxième jour du mois d'octobre,

Par devant Maître Paul Decker, notaire, de résidence à Luxembourg, Luxembourg,

A comparu:

BBEPI MALTA HOLDINGS 2 LIMITED, une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois en vigueur à Malte, ayant son siège social au 171, Old Bakery Street, Valletta, Malte, inscrite auprès du Registre des sociétés de Malte (Registry of Companies) sous le numéro C39291, ici représentée par M. Max Mayer, employé, demeurant professionnellement à 3, rue Nicolas Welter, L-2740 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 29 septembre 2009.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, demeurent annexées au présent acte pour être enregistrées ensemble avec celui-ci.

L'associée, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Les représentées sont les associées de BBEPI Europe Holdings (Lux) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 119.347, constituée suivant un acte de Maître Henri HELLINCKX, alors notaire de résidence à Mersch, du 16 août 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2078 du 7 novembre 2006 ("la Société")

II. que les 500 (cinq cents) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, représentant l'entière du capital social de la Société, sont dûment représentées à l'Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'agenda reproduit ci-dessus;

III. Les associées tel que représentées déclarent avoir parfaite connaissance des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du Jour:

1. Dissolution de la Société et décision de mise en liquidation volontaire de la Société;
 2. Acceptation de la démission des membres du Conseil de gérance
 3. Nomination d'un liquidateur de la Société et définition de ses responsabilités
 4. Nomination du commissaire-vérificateur.
- IV. Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de la dissolution de la Société et de mettre volontairement la Société en liquidation (la "Liquidation")

Deuxième résolution

L'Assemblée accepte la démission des membres du conseil de gérance (la "Liquidation")

Troisième résolution

L'Assemblée décide de nommer Mark Hatherly, ayant son siège professionnel à 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, d'assumer le rôle du liquidateur de la Société (le "Liquidateur").

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus, prévus par les articles 144 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (la "Loi"). Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 de la Loi sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le Liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixe.

L'Assemblée décide en outre d'autoriser le Liquidateur, à sa seule discrétion à verser des acomptes sur le boni de liquidation, aux associés de la Société conformément à l'article 148 de la Loi.

Lorsque la Liquidation sera terminée, le Liquidateur prépare un rapport à l'assemblée générale conformément à l'article 151 de la Loi.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de nommer M. Emmanuel Paulo DOS SANTOS, à la fonction de commissaire vérificateur.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de 750,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire,

Signé: P. DECKER, M. MAYER.

Enregistré à Luxembourg A.C, le 07 octobre 2009. Relation: LAC/2009/41395. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre pour des besoins administratifs.

Luxembourg, le 12 octobre 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009130899/123.

(090158249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2009.

Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 15.302.

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 3 juillet 2009 de la société Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A. que les actionnaires ont pris la décision suivante:

1. Renouvellement du mandat de Monsieur Marcus Jacobus Dijkerman, Administrateur de la Société, à partir du 3 juillet 2009 jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en l'année 2015.

Les Actionnaires de la Société confirment également que:

- La Société peut être représentée par la signature conjointe d'un Administrateur avec un Fondé de Pouvoir.
- La Société peut être représentée par la signature conjointe de deux Administrateurs.
- La Société peut être représentée par la signature conjointe de deux Fondés de Pouvoir "A".
- La Société peut être représentée par la signature conjointe d'un Fondé de Pouvoir "A" avec un Fondé de Pouvoir "B".
- Pour la signature des actes notariés relatifs à la constitution des sociétés luxembourgeoises, la Société est engagée en tant que fondateur par chaque Administrateur individuellement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A. / -

R. van't Hoef / M.C.J. Weijermans

Fondé de pouvoir A / Fondé de pouvoir A

Référence de publication: 2009130635/23.

(090156805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

SEB JINIFE Global Equity Fund 11 - SICAV - FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

R.C.S. Luxembourg B 133.427.

EXTRAIT

Monsieur Lars Friberg a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 12 mai 2009.

Lors de la réunion du Conseil d'administration qui s'est tenue le 12 mai 2009 il a été décidé de coopter Monsieur Kjell Norling à la fonction d'administrateur en remplacement de Monsieur Sven Per Olov Oerling avec effet au 12 mai 2009. Le mandat de Monsieur Kjell Norling prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui sera tenue en 2011. Monsieur Kjell Norling a été nommé président du conseil d'administration en remplacement de Monsieur Rudolf Kömen, lors de cette même réunion.

La nomination de Monsieur Kjell Norling a été ratifiée à l'assemblée générale des actionnaires, en date du 16 septembre 2009.

Lors de la même assemblée générale, Madame Marie Winberg et Madame Barbro Lilieholm ont été nommées administrateurs. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui sera tenue en 2011.

De ce fait, le conseil d'administration se compose comme suit:

1. Monsieur Kjell Norling, avec adresse professionnelle à S-106 40 Stockholm, 8, Sveavägen, président du conseil d'administration,
2. Monsieur Rudolf Kömen avec adresse professionnelle à L-1347 Luxembourg, 6a, Circuit de la Foire Internationale,
3. Docteur Rainer Konrad avec adresse professionnelle à CH-9008 St. Gallen, Lessingstrasse, 9,
4. Madame Marie Winberg, avec adresse professionnelle à S-106 40 Stockholm, 8, Sveavägen,
5. Madame Barbro Lilieholm, avec adresse professionnelle à S-106 40 Stockholm, 8, Sveavägen.

101023

Est nommée réviseur indépendant pour la période de 2009/2010:
PricewaterhouseCoopers S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009131521/31.

(090158743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2009.

Bellgrove Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 19.657,00.

Siège social: L-8085 Bertrange, 29, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 138.349.

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la société Bellgrove Holding S.à r.l. tenues en date du 30 septembre 2009 que l'actionnaire a pris les décisions suivantes:

1. Election du nouveau Gérant pour une durée indéterminée à compter du 30 septembre 2009:

Malakiy Resources Limited ayant pour adresse le C/O Totalserve Trust Company Ltd., Trust Offices, 197 Main Street Chambers, Road Town, Tortola, VG 1110, British Virgin Islands, et immatriculé sous le numéro 1528963 auprès du RCS des Iles Vierges Britanniques.

2. Démission du Gérant suivant à compter du 30 septembre 2009:

Manacor (Luxembourg) S.A., immatriculé B9098 auprès du RCS du Luxembourg, dont le siège social se situe au 46A Avenue J.F.Kennedy L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Mandataire

Signatures

Référence de publication: 2009130636/21.

(090157059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

Adrenova S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 34, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 135.738.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires pour l'exercice 2008 tenue à 18.30 heures le 1^{er} Juillet 2009

4- L'assemblée a pris connaissance du changement d'adresse de l'administrateur Compagnie de Gestion S.A. du 77, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte au 8, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

5- L'assemblée générale renouvelle les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes, à savoir:

- *Administrateurs:*

* Servigest S.A., R.C.S. Luxembourg B 80.516, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;

* Compagnie de Gestion S.A., R.C.S. Luxembourg B 97.878, 8, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

* Gestion & Administration S.A., Company Nr. 29441, Vaea Street, Lev.2, Nia Mall, WS Apia, Samoa Occidentales;

- *Administrateur-délégué:*

* Servigest S.A., R.C.S. Luxembourg B 80.516, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;

- *Commissaire aux comptes:*

* Wilbur Associates Ltd, IBC 125200, Union Court Building, Elizabeth Avenue & Shirley Street n° S-E2, Nassau, N-8188 Bahamas

qui tous acceptent, pour l'exercice 2009 et jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009130638/26.

(090156781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

Hochtief Kirchberg Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2215 Luxembourg, 4, rue de Neuerburg.
R.C.S. Luxembourg B 94.069.

—
AUSZUG

Es geht aus dem Protokoll der ordentlichen Hauptversammlung vom 17. Juni 2009 hervor dass:
die Herren:

- Dieter Majewski, Dipl.-Betriebswirt, 6, Victoriaweg, D-61350 Bad Homburg,
 - Daniel Debras, Dipl. Ing., 10, Allee des Poiriers, L-2360 Luxembourg
 - Jörg Günster, Dipl. Ing., 43, rue de Neudorf, L-2221 Luxembourg
- als Verwaltungsratsmitglieder bestimmt wurden.
- DELOITTE S.A., mit Gesellschaftssitz in 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
- als Abschlussprüfer bestimmt wurde.

Die Mandate enden mit der nächsten jährlichen Generalversammlung der Aktionäre.
Gesellschaftssitz: 4, rue de Neuerburg, L-2215 Luxembourg

Luxembourg, den 25. September 2009.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Référence de publication: 2009130639/21.

(090157510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

Immobilière de Hamm S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2215 Luxembourg, 4, rue de Neuerburg.
R.C.S. Luxembourg B 32.193.

—
AUSZUG

Es geht aus dem Protokoll der ordentlichen Hauptversammlung vom 27. Mai 2009 hervor dass:
die Herren:

- Daniel Debras, Dipl. Ing., 10, Allee des Poiriers, L-2360 Luxembourg
 - Jörg Günster, Dipl. Ing., 43, rue de Neudorf, L-2221 Luxembourg
 - Frank Diesch, Betriebswirt, 35, Birkenstrasse, D-54597 Burbach
- als Verwaltungsratsmitglieder bestimmt wurden.
- DELOITTE S.A., mit Gesellschaftssitz in 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
- als Abschlussprüfer bestimmt wurde.

Die Mandate enden mit der nächsten jährlichen Generalversammlung der Aktionäre.
Gesellschaftssitz: 4, rue de Neuerburg, L-2215 Luxembourg.

Luxembourg, den 25. September 2009.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Référence de publication: 2009130641/21.

(090157507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

Werby S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 43.582.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2009

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de la société Lux Business Management Sàrl, avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société Lux Konzern Sàrl, avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Luxembourg, le 30 septembre 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009130655/19.

(090157466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

O.B.B. Realinvest (Europe) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R.C.S. Luxembourg B 106.911.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société Blisworth Management SA qui s'est tenue à Luxembourg le 19 juin 2009 la nomination de Monsieur Manny Elman demeurant à 1 Croi na Greine, Carrow-hubbokck, Enniscrone, Irlande comme représentant permanent de la société, exerçant la fonction d'administrateur au Conseil d'Administration de la société OBB Realinvest (Europe) SA. Il résulte également du procès-verbal de l'assemblée Générale Ordinaire des actionnaires réunie extraordinairement de la société Blisworth Management SA qui s'est tenue à Luxembourg le 7 janvier 2009 le transfert du siège social de ladite société au 2 rue des Dahlias, L 1411 Luxembourg.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société Road One Management SA qui s'est tenue à Luxembourg le 19 juin 2009 la nomination de Monsieur Manny Elman demeurant à 1 Croi na Greine, Carrow-hubbokck, Enniscrone, Irlande comme représentant permanent de la société, exerçant la fonction d'administrateur au Conseil d'Administration de la société OBB Realinvest (Europe) SA. Il résulte également du procès-verbal de l'assemblée Générale Ordinaire des actionnaires réunie extraordinairement de la société Road One Management SA qui s'est tenue à Luxembourg le 7 janvier 2009 le transfert du siège social de ladite société au 2 rue des Dahlias, L 1411 Luxembourg.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société OBB Realinvest (Finance Leases) SA qui s'est tenue à Luxembourg le 19 juin 2009 la nomination de Monsieur Manny Elman demeurant à 1 Croi na Greine, Carrowhubbokck, Enniscrone, Irlande comme représentant permanent de la société, exerçant la fonction d'administrateur au Conseil d'Administration de la société OBB Realinvest (Europe) SA. Il résulte également du procès-verbal de l'assemblée Générale Ordinaire des actionnaires réunie extraordinairement de la société OBB Realinvest (Finance Leases) SA qui s'est tenue à Luxembourg le 7 janvier 2009 le transfert du siège social de ladite société au 2 rue des Dahlias, L 1411 Luxembourg.

Référence de publication: 2009130642/26.

(090157248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

Bempton Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 19.657,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.333.

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la société Bempton Holding S.à r.l. tenues en date du 30 septembre 2009 que l'actionnaire a pris les décisions suivantes:

1. Election du nouveau Gérant pour une durée indéterminée à compter du 30 septembre 2009:

Gurtall Management Limited ayant pour adresse le C/O Totalserve Trust Company Ltd., Trust Offices, 197 Main Street Chambers, Road Town, Tortola, VG 1110, British Virgin Islands, et immatriculé sous le numéro 1540510 auprès du RCS des Iles Vierges Britanniques.

2. Démission du Gérant suivant à compter du 30 septembre 2009:

Manacor (Luxembourg) S.A., immatriculé B9098 auprès du RCS du Luxembourg, dont le siège social se situe au 46A Avenue J.F.Kennedy L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Mandataire

Signatures

Référence de publication: 2009130643/21.

(090157087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

Brenntag FinanceCo II, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 99.198.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire à Luxembourg en date du 17 Septembre 2009

Le mandat des gérants et du commissaire venant à échéance, l'assemblée décide d'élire, jusque l'assemblée qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 Décembre 2009:

Conseil de Gérance

- Madame Christelle Rétif, née le 13 Décembre 1973 à Saint - Germain en Laye (France), demeurant professionnellement 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, gérant;

- Monsieur Pierre Stemper, né le 6 Décembre 1970 à Poissy (France), demeurant professionnellement 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, gérant;

- Monsieur Naim Gjonaj, né le 8 Octobre 1973 à Liège (Belgique), demeurant professionnellement 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, gérant;

- Monsieur Carl, Marcel, Blomme, né le 28 Juillet 1958 à Lendeledede (Belgique), demeurant professionnellement 38, Nijverheidslaan, B-8540 Deerlijk (Belgique), gérant.

Commissaire

PricewaterhouseCoopers S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, R.C.S. B 65.477.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait Conforme

Brenntag FinanceCo II

Société à responsabilité limitée

Christelle Rétif / Pierre Stemper

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2009130660/28.

(090156918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

Eragon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 128.959.

—
Extrait des résolutions adoptées par l'actionnaire unique de la société en date du 31 août 2009.

1. la démission du gérant Hermanus Roelof Willem Troskie avec adresse au 56, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, a été acceptée avec effet au 10 juillet 2009;

2. la nomination du gérant Cristina Fileno avec adresse au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, a été acceptée avec effet au 10 juillet 2009 et ce, pour une durée indéterminée;

Luxembourg, le 8 octobre 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2009130654/17.

(090157414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

Fonrux SA, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 120.121.

—
EXTRAIT

La fiduciaire GL SARL fait savoir que le contrat de domiciliation de la société FONRUX SA, R.C. Luxembourg n° B 120.121 a été résilié avec effet au 01/10/2009.

Le siège social de la société, FONRUX SA, établi à L-3511 Dudelange, 53-55, rue de la Libération est donc dénoncé avec effet au 01/10/2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 01/10/2009.

Fiduciaire GL SARL
Signature
La gérante

Référence de publication: 2009130710/16.

(090157054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

**Crystal B HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle,
(anc. Apax Crystal B1 HoldCo Sàrl).**

Capital social: EUR 26.735.075,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 126.945.

Il résulte d'une résolution de l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la Société datée du 8 septembre 2009 que l'associé unique a désormais la dénomination sociale suivante:

- Crystal BTopCoS.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 12 octobre 2009.

Pour la Société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009130657/17.

(090156903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

Quarter Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 98.436.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 18 juin 2009

1. Les mandats d'Administrateur de:

- Mademoiselle Noëlle PICCIONE, employée privée, née le 23 décembre 1974 à Amnéville, France, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

- Monsieur Philippe STANKO, employé privé, né le 15 janvier 1977 à Wittlich, Allemagne, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

- Monsieur Olivier OUDIN, employé privé, né le 19 octobre 1967 à Troyes, France, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

sont reconduits pour une nouvelle période de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2015.

2. Le mandat du Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., société anonyme avec siège social au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2015.

Certifié sincère et conforme

Suit la traduction en anglais de ce qui précède:

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of June 18th, 2009

3. The mandates of Directors of:

- Ms Noëlle PICCIONE, private employee, born on December 23rd, 1974 in Amnéville, France, professionally residing at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

- Mr Philippe STANKO, private employee, born on January 15th, 1977 in Wittlich, Germany, professionally residing at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

- Mr Olivier OUDIN, private employee, born on October 19th, 1967 in Troyes, France, professionally residing at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

be reconducted for a new period of 6 years until the Annual General Meeting of 2015.

4. The mandate of Statutory Auditor of the company FIN-CONTROLE S.A., société anonyme with registered office at 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 Luxembourg, be reconducted for a new period of 6 years until the Annual General Meeting of 2015.

For true copy
QUARTER HOLDING S.A.
Signature / Signature
Director / Director

Référence de publication: 2009131493/37.

(090158581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2009.

Chamelle S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 65.069.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 25 juin 2009

- Les mandats de Messieurs Sergio CHIARINI, commercialista, né le 25 juillet 1949 à I- Montichiari (BS), demeurant à I- 46040 Cavriana (MN), 2/B Via Monte Gallo, Roger CAURLA, maître en droit, né le 30 octobre 1955 à Esch-sur-Alzette (L) demeurant au 19, rue des Champs à L-3912 Mondercange, et Alain VASSEUR, consultant, né le 24 avril 1958 à Dudelange (L) demeurant au 3, rue de Mamer à L-8277 Holzem en tant qu'administrateurs, ainsi que le mandat de la société anonyme Triple A Consulting, R.C.S. Luxembourg B 61417, ayant son siège social au 2, Millegässel à L-2156 Luxembourg en tant que commissaire aux comptes sont reconduits pour une période statutaire de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2015.

Certifié sincère et conforme
Pour CHAMELLE S.A.
Companies & Trusts Promotion S.A.
Signature

Référence de publication: 2009130680/19.

(090156932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

Fanlux (International) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 98.551.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social de la Société le 19 juin 2009 à 11.15 heures

La société vous informe que Monsieur Federigo Cannizzaro s'appelle désormais Monsieur Federigo Cannizzaro di Belmontino

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2014.

Sont renommés Administrateurs:

M. Alexis Kamarowsky, Directeur de société, avec adresse professionnelle, 7, Val Sainte Croix L-1371 Luxembourg;

M. Federigo Cannizzaro di Belmontino, Directeur de société, avec adresse professionnelle, 7, Val Sainte Croix L-1371 Luxembourg;

M. Jean-Marc Debaty, Directeur de société, avec adresse professionnelle, 7, Val Sainte Croix L-1371 Luxembourg.

Est renommée Commissaire aux comptes:

Luxembourg International Consulting S.A. (Interconsult) avec siège social à L-1371 Luxembourg - 7, Val Sainte-Croix.

Luxembourg, le 19 juin 2009.

Pour extrait conforme
Signatures
L'agent domiciliaire

Référence de publication: 2009131187/23.

(090157555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2009.

Madeleine I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 104.929.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de Madeleine I S.A. tenue à Luxembourg le 18 septembre 2009.

Lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la Société tenue en date du 18 septembre 2009, il a été décidé de:

1. prendre acte et accepter la démission de l'administrateur de catégorie A Madame Lynn Taylor, avec effet immédiat,
2. élire en tant qu'administrateur de catégorie A de la Société Monsieur Martijn Bosch, né le 28 octobre 1976 à Hengelo (Pays-Bas), et résidant professionnellement au 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg, en remplacement de Madame Lynn Taylor, avec effet immédiat et jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir en l'année 2012.

Fait à Luxembourg.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009130658/19.

(090156912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

Swisscanto (LU) Sicav II Advisory Company Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 113.207.

Die Hauptversammlung stellt fest, dass das Mandat der Verwaltungsratsmitglieder mit dem Schluss dieser Hauptversammlung endet.

Die Hauptversammlung ernennt für ein Mandat, welches mit der ordentlichen Hauptversammlung im Jahr 2010 endet, folgende Verwaltungsratsmitglieder:

Herrn Gérard FISCHER, Präsident;

Herrn Ralf BRANDA;

Herrn Stephen COSSINS.

Die Prüfungsgesellschaft KPMG Audit S.à r.l. mit Sitz in Luxemburg wird für die laufende Rechnungsperiode als unabhängiger Wirtschaftsprüfer der Verwaltungsgesellschaft genannt.

Für SWISSCANTO (LU) SICAV II ADVISORY COMPANY HOLDING S.A.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT LUXEMBOURG

Unterschriften

Référence de publication: 2009130669/19.

(090156808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

Brenntag FinanceCo I, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 99.197.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire à Luxembourg en date du 17 Septembre 2009

Le mandat des gérants et du commissaire venant à échéance, l'assemblée décide d'élire, jusque l'assemblée qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 Décembre 2009:

Conseil de Gérance

- Madame Christelle Rétif, née le 13 Décembre 1973 à Saint - Germain en Laye (France), demeurant professionnellement 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, gérant;

- Monsieur Pierre Stemper, né le 6 Décembre 1970 à Poissy (France), demeurant professionnellement 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, gérant;

- Monsieur Naim Gjonaj, né le 8 Octobre 1973 à Liège (Belgique), demeurant professionnellement 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, gérant;

- Monsieur Carl, Marcel, Blomme, né le 28 Juillet 1958 à Lendeledé (Belgique), demeurant professionnellement 38, Nijverheidslaan, B-8540 Deerlijk (Belgique), gérant.

Commissaire

PricewaterhouseCoopers S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, R.C.S. B 65.477.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait Conforme

Brenntag FinanceCo I

Société à responsabilité limitée

Christelle Rétif / Pierre Stemper

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2009130663/28.

(090156907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

Master Finance Europe, Société Anonyme.

Siège social: L-8311 Capellen, 115, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 109.101.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire du 5 octobre 2009 a pris les résolutions suivantes:

Première résolution.

L'assemblée prend acte et accepte la démission de leurs fonctions d'administrateurs de:

- 1) Monsieur Alexander BELL, Via Morosini 7, Vezia - Suisse avec effet au 23 avril 2009;
- 2) Monsieur Timothy NELSON, Via Poporino, Montagnola - Suisse avec effet au 29 mai 2009;
- 3) Monsieur Bernard SOMERS, Chemin de Dadelane, 3 à 1380 Lasne - Belgique avec effet au 30 juillet 2009.

Seconde résolution.

L'assemblée prend acte de la nomination de Monsieur Andrew COX, Rue des Muguets 16, à 8035 Strassen - Grand-Duché de Luxembourg, en sa qualité d'administrateur, avec effet au 23 avril 2009 et le confirme en l'état.

L'assemblée confirme et ratifie pour autant que de besoin tous les actes posés par lui.

Capellen, le 5 octobre 2009.

Pour MASTER FINANCE EUROPE

Signature

Référence de publication: 2009130664/21.

(090156933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

Rhune S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 101.742.

—
Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 15 avril 2009

Troisième résolution:

L'assemblée ratifie la nomination de Monsieur Guy HORNICK, Expert-comptable, né à Luxembourg le 29/03/1951, domicilié professionnellement à Luxembourg au 2, Avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg, coopté en tant qu'administrateur lors de la réunion du Conseil d'Administration du 26 janvier 2009, en remplacement de Monsieur Claude OTT, demeurant au 579A, Avenue Louise (Square du Bois) B-1050 Bruxelles. Le mandat de Monsieur Guy HORNICK prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle qui se tiendra en 2010.

L'assemblée prend note également du changement d'adresse professionnelle de Monsieur Guy HORNICK, anciennement sise 5, Boulevard de la Foire L-2013 Luxembourg et transférée 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RHUNE S.A.

Société Anonyme

Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ

Deux Administrateurs

Référence de publication: 2009130677/21.

(090157169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

Sovim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 65.431.

—
Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 10 juin 2009

Quatrième résolution

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire étant arrivés à échéance à l'issue de la présente Assemblée, l'Assemblée générale décide de renouveler avec effet immédiat le mandat des Administrateurs de Monsieur Claude SCHMITZ, Conseiller fiscal, né à Luxembourg le 23/09/1955, domicilié professionnellement à Luxembourg au 2, Avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg, Monsieur Guy HORNICK, Expert-Comptable, né à Luxembourg le 29/03/1951, domicilié professionnellement à Luxembourg au 2, Avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg, Monsieur Alain ROBILLARD, administrateur de sociétés, né à Bobigny (France) le 02/02/1946, domicilié à Luxembourg 30, Rue Ernest Bérés L-1232 Luxembourg-Howald ainsi que celui de Commissaire de la société AUDIEX S.A., ayant son siège social au 57, Avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 65.469, pour une nouvelle période de six ans jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle qui se tiendra en 2015.

L'assemblée prend note également du changement d'adresse professionnelle de Messieurs Claude SCHMITZ et Guy HORNICK, anciennement sise 5, Boulevard de la Foire L-2013 Luxembourg et transférée 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOVIM S.A.

Société Anonyme

Claude SCHMITZ / Guy HORNICK

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009130675/27.

(090157116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

January Storm Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 92.934.

—
Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 3 juin 2009

Cinquième résolution

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire étant arrivés à échéance à l'issue de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale décide de renouveler avec effet immédiat le mandat des Administrateurs de Monsieur Thierry FLEMING, Expert-comptable, né à Luxembourg le 24/07/1948, domicilié professionnellement à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg; Monsieur Claude SCHMITZ, Conseiller fiscal, né à Luxembourg le 23/09/1955, domicilié professionnellement à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Monsieur Guy HORNICK, Expert-comptable, né à Luxembourg le 29/03/1951, domicilié professionnellement à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, ainsi que celui de Commissaire de la société AUDIEX S.A., ayant son siège social au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 65.469, pour une nouvelle période de six ans jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle qui se tiendra en 2015.

L'assemblée prend note également du changement d'adresse professionnelle de Messieurs Thierry FLEMING, Claude SCHMITZ et Guy HORNICK, anciennement sise 5, boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg et transférée 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JANUARY STORM INVESTMENTS S.A.

Société Anonyme

Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ

Deux Administrateurs

Référence de publication: 2009131477/27.

(090158869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2009.

Unionkey S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 73.828.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 6 octobre 2009

Monsieur DE BERNARDI Alexis, Monsieur DONATI Régis et Monsieur KARA Mohammed sont renommés administrateurs. Monsieur HEITZ Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes. Monsieur KARA Mohammed est nommé Président du Conseil d'administration.

Les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012

Pour extrait sincère et conforme

UNIONKEY S.A.

Alexis DE BERNARDI / Régis DONATI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009130678/17.

(090157347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

Biancamano Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 114.803.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social de la société le 28 septembre 2009 à 10 heures

L'assemblée décide d'accepter la démission de M. Pietro Coco, né le 16/03/1961 à Vimercate (Italie) avec adresse professionnelle 17, avenue de l'annonciade 98000 Monaco de sa fonction d'administrateur.

L'Assemblée décide de nommer à la fonction d'administrateur, M. Vincenzo Romano, né le 20/02/1973 à Salerno (Italie), avec adresse professionnelle Via F. Pelli 2, à CH 6900 Lugano (Suisse), et terminera le mandat de son prédécesseur à savoir jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle statutaire de l'an 2011.

Luxembourg, le 28/09/2009.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliaire

Référence de publication: 2009131189/18.

(090158018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2009.

Soyuz Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 116.702.

—
Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle des associés tenue en date du 05 octobre 2009 de la société Soyuz Holding S.A. que les Actionnaires ont pris la décision suivante:

1. Election du nouvel Administrateur de classe B pour une durée déterminée à compter du 28 juillet 2009 jusqu'à la prochaine assemblée Générale qui se tiendra en 2014:

Monsieur Robert van't Hoef, né le 13 janvier 1958 à Schiedam, aux Pays-Bas, et ayant pour adresse professionnelle 46A Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Soyuz Holding S.A.

M.C.J. Weijermans

Administrateur B

Référence de publication: 2009130681/17.

(090156941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

XL (Western Europe) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.625,00.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 82.527.

Suite aux résolutions des associés de la Société en date du 30 septembre 2009, les décisions suivantes ont été prises:

- Démission du Gérant A suivant en date du 30 septembre 2009:

Monsieur Jacques Jean Pierre LEMAIRE, né le 28 octobre 1947 à Paris, France, demeurant au 33 Boulevard Alexandre Oyon, 72019 Le Mans Cedex 2, France, en qualité de Gérant A de la société.

Résultant de la décision susmentionnée, le conseil de gérance de la société est comme suit:

- Monsieur Mervyn Skeet, gérant A;
- Monsieur colin Wiltsher, gérant A;
- Monsieur Patrick van Denzen, gérant B;
- Monsieur Robert van't Hoeft, gérant B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

XL (Western Europe) S.à r.l.

Patrick van Denzen

Gérant B

Référence de publication: 2009130682/21.

(090156949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

Prebivego Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 7, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 131.009.

Suite à la cession de 20 parts sociales intervenue le 29 septembre 2009, les 100 parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité PREBIVEGO SARL, sont réparties comme suit:

	Parts
Madame PERIC-SAKIC Vesna	80
Monsieur PERIC Goran	<u>20</u>
TOTAL	100

Luxembourg, le 12 octobre 2009.

Pour la gérance

Signature

Référence de publication: 2009130813/16.

(090157649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2009.

Sandown Holding S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 19.657,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.144.

Il résulte des résolutions de l'Associé en date du 30 septembre 2009 de la société Sandown Holding S.à r.l. que l'Actionnaire a pris les décisions suivantes:

1. Election du nouveau Gérant pour une durée indéterminée à compter du 30 septembre 2009:

KELLS SERVICES LIMITED, domicilié c/o TOTALSERVE TRUST COMPANY LTD, Trust Offices, 197 Main Street Chambers, P.O. Box 3540, Road Town, Tortola, VG 1110, British Virgin Islands, et immatriculé sous le numéro 1540631 auprès du registre des îles Vierges Britanniques.

2. Démission du Gérant suivant à compter du 30 septembre 2009:

Mutua (Luxembourg) S.A., immatriculé B41471 auprès du RCS du Luxembourg, dont le siège social se situe au 46A Avenue J.F.Kennedy L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

101034

Mutua (Luxembourg)S.A.
Mandataire
Signatures

Référence de publication: 2009130685/21.

(090156966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

Europal S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 34.894.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Par jugement rendu en date du 1^{er} octobre 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, déclare closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société à responsabilité limitée EUROPAL S.à r.l., dont le siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, a été dénoncé en date du 20 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Jonathan BURGER
Le liquidateur

Référence de publication: 2009130686/17.

(090156859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

KMU Portfolio S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, rue Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 147.529.

—
Extrait des minutes du Conseil d'Administration tenu au siège social de la Société le 14 août 2009

Le conseil d'administration décide de nommer PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social au 400, Route d'Esch L - 1471 Luxembourg, enregistré sous le numéro B 65477 au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, en tant que Réviseur Externe de la Société et ce, pour l'audit des comptes se clôturant au 31 décembre 2009.

Fait à Luxembourg, le 8 octobre 2009.

Pour extrait conforme
Jean-Marc Debaty / Alexis Kamarowsky
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009131185/16.

(090157556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2009.

Line Soft (Luxembourg) Sàrl, Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 57.891.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement rendu en date du 1^{er} octobre 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation de la société à responsabilité limitée LINE SOFT (LUXEMBOURG) S.à r.l., dont le siège social à L-1320 Luxembourg, 30, rue de Cessange, a été dénoncé en date du 30 septembre 1999.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Carole BESCH, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Jonathan BURGER, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de et à Luxembourg avant le 22 octobre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Jonathan BURGER
Le liquidateur

Référence de publication: 2009130692/21.

(090156868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

O.B.B. Realinvest (Europe) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R.C.S. Luxembourg B 106.911.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie extraordinairement, des actionnaires de la société O.B.B. Realinvest (Europe) S.A. qui s'est tenue à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias le 7 janvier 2009

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie extraordinairement, des actionnaires de la société O.B.B. Realinvest (Europe) S.A. qui s'est tenue à Luxembourg le 7 janvier 2009 le transfert du siège social de ladite société au 2, rue des Dahlias, L-1411 Luxembourg.

Référence de publication: 2009130711/12.

(090157248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

Bioplancton S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 27.970.

—
Les comptes annuels au 31/12/2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HORetCOM+ SA

26, rue Marguerite de Brabant, L-1254 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009130723/12.

(090158117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2009.

Bioplancton S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 27.970.

—
Les comptes annuels au 31/12/2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HORetCOM+ SA

26, rue Marguerite de Brabant, L-1254 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009130724/12.

(090158121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2009.

Ocre S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 49.475.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement rendu en date du 1^{er} octobre 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation de la société à responsabilité limitée OCRE S.à r.l., avec siège social à L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue, de fait inconnue à cette adresse.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Carole BESCH, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Jonathan BURGER, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de et à Luxembourg avant le 22 octobre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Jonathan BURGER
Le liquidateur

Référence de publication: 2009130694/21.

(090156873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2009.

Librairie des Lycées Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 30, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 57.957.

Les comptes annuels au 31/12/2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HORetCOM+ SA
26, rue Marguerite de Brabant, L-1254 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009130725/12.

(090158131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2009.

Arlvest S.A. Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 14, rue Erasme.

R.C.S. Luxembourg B 74.573.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaire de la Société en date du 17 juillet 2009

En date du 17 juillet 2009, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de renouveler les mandats des personnes suivantes en tant qu'administrateurs de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010: Monsieur Michel RAFFOUL, Monsieur Guy HARLES et Monsieur Paul MOUSEL;

- de renouveler le mandat de Monsieur Claude KREMER en tant que commissaire aux comptes de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2009.

ARLVEST S.A. HOLDING
Signature

Référence de publication: 2009131191/18.

(090157689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2009.

Luigi S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 53.014.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009130835/10.

(090157968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2009.

Librairie des Lycées Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 30, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 57.957.

Les comptes annuels au 31/12/2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HORetCOM+ SA
26, rue Marguerite de Brabant, L-1254 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009130726/12.

(090158135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2009.

Granmontana S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4480 Belvaux, 59, Chemin Rouge.

R.C.S. Luxembourg B 37.787.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009130758/9.

(090157827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2009.

**Swiss & Global Strategy Fund Advisory S.A.H., Société Anonyme,
(anc. Julius Baer Strategy Fund Advisory).**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 25, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 85.425.

Im Jahre zweitausend und neun, am achtzehnten September.

Vor Notar Henri HELLINCKX, mit Amtssitz in Luxemburg.

Traten zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammen die Aktionäre der Aktiengesellschaft „Julius Baer Strategy Fund Advisory S.A.“, mit Sitz in L-1661 Luxembourg, 308, route d'Esch, eingetragen im Handelsregister Luxembourg unter der Nummer B 85.425, welche gegründet wurde gemäß notarieller Urkunde am 8. Januar 2002, veröffentlicht im Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 375 vom 7. März 2002.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Dieter STEBERL, managing director Julius Baer Luxembourg S.A, beruflich wohnhaft in Luxemburg.

Zum Schriftführer wird bestimmt Frau Melanie TERNITE, Privatangestellte, beruflich wohnhaft in Luxemburg.

Die Versammlung wählt zum Stimmzähler Frau Patricia ZEWENBECKER, Privatangestellte beruflich wohnhaft in Luxemburg.

Sodann stellt der Vorsitzende gemeinsam mit den Versammlungsteilnehmern folgendes fest:

I.- Gegenwärtigem Protokoll ist ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter beigegeben. Diese Liste wurde von den Gesellschaftern, sowie von dem Vorsitzenden, dem Sekretär, dem Stimmzähler und dem Notar unterzeichnet.

II.- Da sämtliche FÜNFUNDSTREIßIG (75) Aktien der Gesellschaft durch die Gesellschafter vertreten sind, ist die Versammlung demnach ordentlich zusammengesetzt und kann rechtsgültig über die Tagesordnung abstimmen, die den Gesellschaftern vor der Versammlung mitgeteilt worden war.

III.- Diese Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

Tagesordnung

1. Abänderung von Art 1 der Satzung wie folgt:

Abänderung des Namens der Gesellschaft von „Julius Baer Strategy Fund Advisory S.A.H.“ in „Swiss & Global Strategy Fund Advisory S.A.H.“.

2. Inkrafttreten wie folgt:

Die Abänderung von Artikel 1 der Satzung tritt am 30. September 2009 in Kraft.

Nach Beratung traf die Versammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt den Namen der Gesellschaft von „Julius Baer Strategy Fund Advisory“ in „Swiss & Global Strategy Fund Advisory S.A.H.“ Abzuändern und Artikel 1 der Satzung wie folgt zu ändern:

Art. 1. Zwischen den Gesellschaftern besteht eine Aktiengesellschaft nach luxemburgischem Recht unter dem Namen Swiss & Global Strategy Fund Advisory S.A.H. (die "Gesellschaft").

Die Gesellschaft kann nur einen Gesellschafter haben, der Eigner des gesamten ausgegebenen Gesellschaftskapitals ist."

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt das Inkrafttreten der Abänderung von Artikel 1 der Satzung zum 30. September 2009.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Generalversammlung für geschlossen.

Worüber Urkunde aufgenommen in Luxemburg, in der Amtsstube des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, dem beurkundenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Erschienenen mit demammlungsvorstand und dem beurkundenden Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: D. STEBERL, M. TERNITE, P. ZEWEN-BECKER und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 septembre 2009. Relation: LAC/2009/39594. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.

FÜR GLEICHLAUTENDE KOPIE, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial erteilt.

Luxemburg, den 1. Oktober 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009130893/55.

(090157959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2009.

France Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 108.500.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour France Investment S.A.

Matthijs Bogers

Administrateur

Référence de publication: 2009130853/13.

(090158152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2009.

Entreprise de Charpente Zloic-Hoffmann S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5360 Schrassig, 1, rue d'Oetrange.

R.C.S. Luxembourg B 41.442.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, Avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009130924/15.

(090157747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2009.

Tissart S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 25.365.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TISSART S.A.

Société Anonyme

Claude SCHMITZ / Guy HORNICK

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009130939/13.

(090157700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2009.

**Swiss & Global Multipartner Advisory S.A.H., Société Anonyme Holding,
(anc. Julius Baer Multipartner Advisory).**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 25, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 85.424.

Im Jahre zweitausend und neun, am achtzehnten September.

Vor Notar Henri HELLINCKX, mit Amtssitz in Luxemburg.

Traten zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammen die Aktionäre der Aktiengesellschaft „Julius Baer Multipartner Advisory“, mit Sitz in L-1661 Luxembourg, 25, Grand Rue, eingetragen im Handelsregister Luxembourg unter der Nummer B 85.424, welche gegründet wurde gemäß notarieller Urkunde am 8. Januar 2002, veröffentlicht im Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 27 vom 8. März 2002.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Dieter STEBERL, managing director Julius Baer Luxembourg S.A, beruflich wohnhaft in Luxemburg.

Zum Schriftführer wird bestimmt Frau Melanie TERNITE, Privatangestellte, beruflich wohnhaft in Luxemburg.

Die Versammlung wählt zum Stimmzähler Frau Patricia ZEWENBECKER, Privatangestellte beruflich wohnhaft in Luxemburg.

Sodann stellt der Vorsitzende gemeinsam mit den Versammlungsteilnehmern folgendes fest:

I.- Gegenwärtigem Protokoll ist ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter beigegeben. Diese Liste wurde von den Gesellschaftern, sowie von dem Vorsitzenden, dem Sekretär, dem Stimmzähler und dem Notar unterzeichnet.

II.- Da sämtliche FÜNFUNDSTREIßIG (75) Aktien der Gesellschaft durch die Gesellschafter vertreten sind, ist die Versammlung demnach ordentlich zusammengesetzt und kann rechtsgültig über die Tagesordnung abstimmen, die den Gesellschaftern vor der Versammlung mitgeteilt worden war.

III.- Diese Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

Tagesordnung

1. Abänderung von Art 1 der Satzung wie folgt:

Abänderung des Namens der Gesellschaft von „Julius Baer Multipartner Advisory S.A.H.“ in „Swiss & Global Multipartner Advisory SAH“.

2. Inkrafttreten wie folgt:

Die Abänderung von Artikel 1 der Satzung tritt am 30. September 2009 in Kraft.

Nach Beratung traf die Versammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt den Namen der Gesellschaft von „Julius Baer Multipartner Advisory“ in „Swiss & Global Multipartner Advisory S.A.H.“ abzuändern und Artikel 1 der Satzung wie folgt zu ändern:

Art. 1. Zwischen den Gesellschaftern besteht eine Aktiengesellschaft nach luxemburgischem Recht unter dem Namen Swiss & Global Multipartner Advisory S.A.H. (die "Gesellschaft") in der Form einer „société anonyme holding“.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt das Inkrafttreten der Abänderung von Artikel 1 der Satzung zum 30. September 2009.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Generalversammlung für geschlossen.

Worüber Urkunde aufgenommen in Luxemburg, in der Amtsstube des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, dem beurkundenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Erschienenen mit dem Versammlungsvorstand und dem beurkundenden Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: D. STEBERL, M. TERNITE, P. ZEWEN-BECKER und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 septembre 2009. Relation: LAC/2009/39589. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.

FÜR GLEICHLAUTENDE KOPIE, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial erteilt.

Luxemburg, den 1. Oktober 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009130894/53.

(090157991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2009.

European Partnership Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 36.368.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009130962/11.

(090157678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2009.

Electricité Wagner S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9912 Troisvierges, 1, place Adames.

R.C.S. Luxembourg B 94.512.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009130963/11.

(090157680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2009.

Electricité Wagner S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9912 Troisvierges, 1, place Adames.

R.C.S. Luxembourg B 94.512.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009130964/11.

(090157682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2009.

Albatross Immobilière Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 110.666.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009130965/10.

(090157687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2009.

Albatross Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 109.273.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009130966/10.

(090157692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2009.
